

UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA-  
FACULTE DE SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE SCIENCES DE LA  
TERRE ET DE L'UNIVERS

Département des Sciences Agronomique



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

En vue de l'Obtention du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie Saharienne

Option : Phytotechnie

**THEME**

**La politique du renouveau rural dans la wilaya de  
Ghardaïa: Situation et perspectives.**

Soutenu publiquement :

M<sup>elle</sup> : BEN SANIA Madjeda

Le : .../06/2012

Devant le jury :

Président	M <sup>r</sup> BOUAMMAR B.	M.C.A	U.K.M. Ouargla
Promoteur	M <sup>elle</sup> CHAOUCH S.	M.C.B	U.K.M. Ouargla
Examineur	M <sup>r</sup> ZANKHRI S.	M.A.A	U.K.M. Ouargla
Examineur	M <sup>elle</sup> OMEIRI N.	M.A.B	U.K.M. Ouargla

Année Universitaire : 2011/2012



# Dédicace

Je dédie ce travail à

Mes familles **Ben Sania, Charaa**. Et en particulier **mes parents**  
qui ont su me comprendre, ont pu m'aider et qui n'ont épargné  
aucun effort pour mon plaisir.

Mes sœurs **Wafa et Nadia**

Je dédie ce travail particulièrement à **Saliha, Souad, Soumia,**  
**Moussa Raoudi, Mohamed Bahaz**

La promotion d'agronomie saharienne

Tous les **amis** qui nous ont connus de près ou de loin



*Madjeda*

# Remerciements

Avant tout, nous remercions **Dieu** de nous avoir donné le courage, la patience et la volonté pour achever ce modeste travail.

Mes vifs remerciements et ma profonde gratitude s'adresse à mon promoteur **Melle. CHAOUCH SAIDA** qui a accepté de m'encadrer. Je la remercie infiniment pour son aide, ses orientations, sa patience et son sérieux.

Je suis très heureuse d'exprimer ma gratitude à **Mr. BOUAMMAR.** d'avoir accepté de présider ce jury.

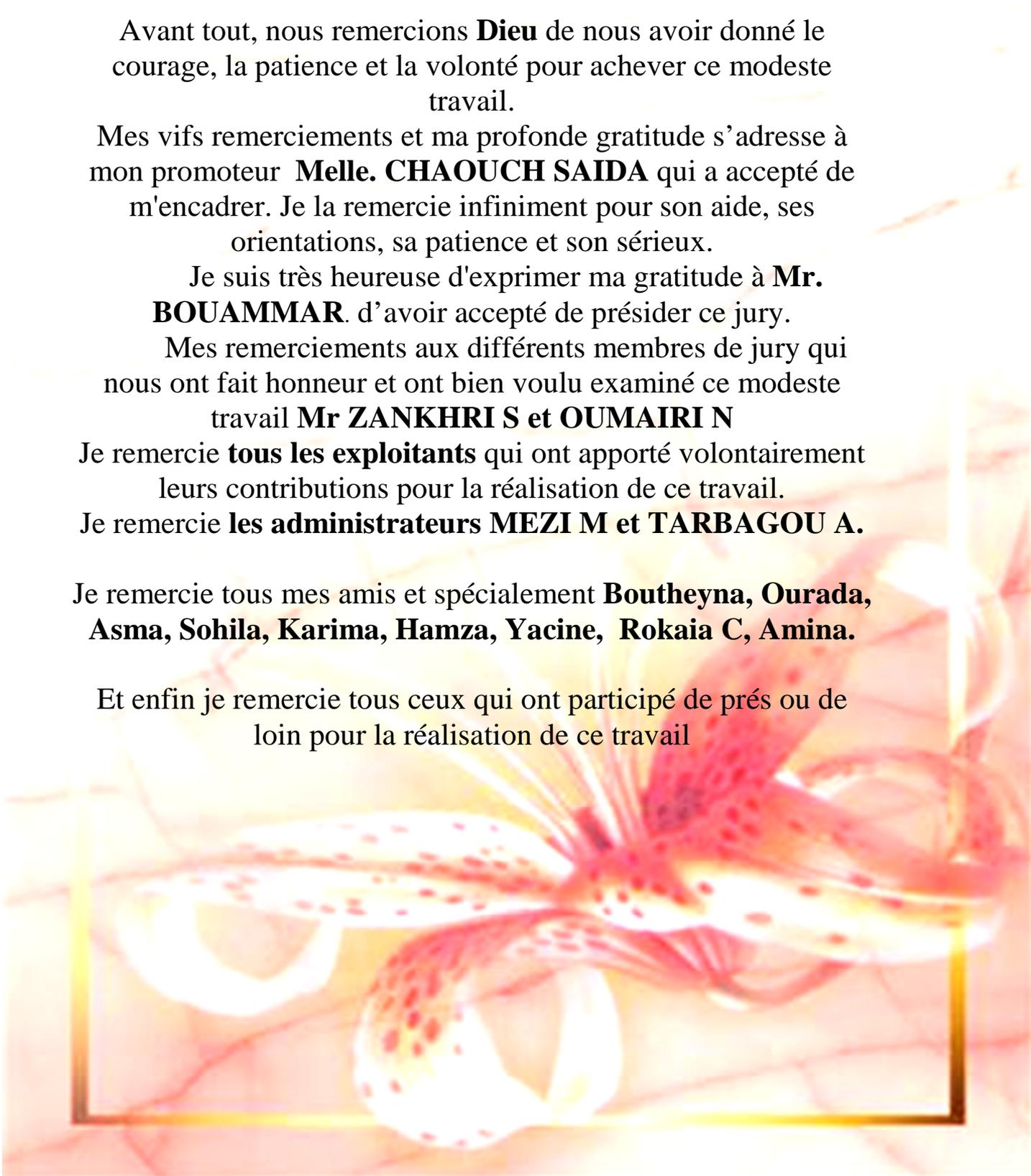
Mes remerciements aux différents membres de jury qui nous ont fait honneur et ont bien voulu examiné ce modeste travail **Mr ZANKHRI S et OUMAIRI N**

Je remercie **tous les exploitants** qui ont apporté volontairement leurs contributions pour la réalisation de ce travail.

Je remercie **les administrateurs MEZI M et TARBAGOU A.**

Je remercie tous mes amis et spécialement **Boutheyna, Ourada, Asma, Sohila, Karima, Hamza, Yacine, Rokaia C, Amina.**

Et enfin je remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin pour la réalisation de ce travail



## *Liste des abréviations*

<i>Abréviations</i>	<i>Significations</i>
<b>A.P.F.A</b>	Accession à Propriété Foncière Agricole.
<b>A.N.R.H</b>	Agence National des Ressources Hydriques
<b>A.E.P</b>	Alimentation en Eau Potable
<b>APC</b>	Assemblée Populaire Communale
<b>ASF</b>	Attestation de Service Fait
<b>BNEDR</b>	Bureau National d'Etude pour le Développement Rural
<b>CTW</b>	Comité Technique de Wilaya
<b>CTD</b>	Comité Technique de Daïra
<b>CNDR</b>	Commission Nationale de Développement Rural
<b>D.P.A.T</b>	Direction de la planification et d'aménagement de territoire
<b>D.S.A</b>	Direction des services agricole
<b>D.G.F</b>	Direction Général des Forts
<b>DGF</b>	Direction Générale des forets
<b>ENGR</b>	Entreprise Nationale de Génie-Rural
<b>FDRMVTC</b>	Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par Concession
<b>ICV</b>	Indice Conditions de vie
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IDR</b>	Indice de Développement Rural
<b>IDRD</b>	Indice de Développement Rural durable
<b>IDRS</b>	Indice de Développement Rural Soutenable
<b>MADR</b>	Ministre de l'Agriculture et du Développement rural
<b>BNADR</b>	National d'Etude pour le Développement Rural
<b>O.N.M</b>	Office national de la météorologie
<b>PNDAR</b>	Plan National de Développement Agricole et Rural
<b>P.N.D.A</b>	Plan National du Développement Agricole.
<b>PDRIW</b>	politique de Développement Rural Intégré de la Wilaya

<b>P.R.R</b>	Politique de Renouveau Rural.
<b>PCD</b>	Programme Communal de Développement
<b>PCD-DR</b>	Programme Communal de Développement- développement rural
<b>PSD</b>	Programme Sectoriel de Développement
<b>PPDRI</b>	Projets de Proximité du Développement Rural Intégré
<b>S.D.R.D</b>	Stratégie de Développement Rural Durable
<b>S.A.T</b>	Surface agricole totale (ha).
<b>S.A.U</b>	Surface agricole utile (ha).
<b>SI-PSRR</b>	système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rurale
<b>SNADDR</b>	Système Nationale d'Aide à la Décision pour le Développement Durable Rurale

## *Liste des figures*

<i>Figures</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
<b>N° 01</b>	Démarche et méthodologie du travail	<b>09</b>
<b>N° 02</b>	Les trois piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural	<b>14</b>
<b>N° 03</b>	Diagramme Ombrothermique de la région de Ghardaïa (2000-2010).	<b>34</b>
<b>N° 04</b>	Localisation de la commune de Metlili	<b>49</b>
<b>N° 05</b>	Répartition de la population de la commune de Metlili (Urbain – Rural).	<b>51</b>
<b>N° 06</b>	Le sexe des agriculteurs	<b>60</b>
<b>N° 07</b>	Age des agriculteurs	<b>60</b>
<b>N° 08</b>	Situation familiale des agriculteurs	<b>61</b>
<b>N°0 9</b>	L'activité des agriculteurs	<b>61</b>
<b>N° 10</b>	Taille de ménage	<b>62</b>
<b>N° 11</b>	Date d'installation des exploitations dans Oued Metlili.	<b>63</b>
<b>N° 12</b>	La SAT et SAU des exploitations au niveau d'Oued Metlili.	<b>63</b>

## *Liste des tableaux*

<b>N° 01</b>	Les communes et leurs superficies de la wilaya de Ghardaïa.	<b>31</b>
<b>N° 02</b>	Paramètres climatiques de la wilaya de Ghardaïa	<b>33</b>
<b>N° 03</b>	Le nombre total de palmiers, nombre de palmiers en rapport et production	<b>39</b>
<b>N° 04</b>	L'arboriculture au niveau de la wilaya de Ghardaïa.	<b>39</b>
<b>N° 05</b>	Les superficies, les quantités récoltées et les rendements affectées à chaque culture	<b>40</b>
<b>N° 06</b>	Les différentes cheptels et leurs effectifs	<b>40</b>
<b>N° 07</b>	Les différentes productions animales	<b>41</b>
<b>N° 08</b>	Le taux de réalisation de PRR à travers les communes rurales et urbaines dans la wilaya de Ghardaïa	<b>44</b>
<b>N° 09</b>	Mobilisation et affectation des eaux	<b>51</b>
<b>N° 10</b>	Effectif des élèves et de l'encadrement.	<b>52</b>
<b>N° 11</b>	Personnel médical et paramédical par secteur sanitaire	<b>52</b>
<b>N° 12</b>	Répartition générale des terres (Unité : Ha)	<b>55</b>
<b>N° 13</b>	Situation de la S.A.T, la S.A.U et la mise en valeur	<b>55</b>
<b>N° 14</b>	les superficies et productions par culture	<b>56</b>
<b>N° 15</b>	les opérations de PRR au niveau de la commune de Metlili.	<b>57</b>
<b>N° 16</b>	La localisation des exploitants dans la localité d'Oued Metlili.	<b>59</b>
<b>N° 17</b>	Le niveau d'instruction des agriculteurs.	<b>61</b>
<b>N° 18</b>	Le nombre de palmiers	<b>64</b>
<b>N° 19</b>	Origine de djabbars des exploitations	<b>64</b>
<b>N° 20</b>	Nombre des arbres	<b>65</b>
<b>N° 21</b>	Culture fourragère	<b>65</b>
<b>N° 22</b>	Culture maraichère	<b>66</b>
<b>N° 23</b>	La superficie de maraichage	<b>66</b>
<b>N° 24</b>	L'élevage au niveau d'Oued Metlili.	<b>67</b>
<b>N° 25</b>	L'irrigation au niveau d'Oued Metlili.	<b>68</b>
<b>N° 26</b>	Système d'irrigation	<b>69</b>
<b>N° 27</b>	La commercialisation	<b>70</b>
<b>N° 28</b>	Le bénéfice de subvention	<b>71</b>

## *Liste des cartes*

<b>N° 01</b>	Cartes représentative de la région d'étude (Encyclopédie Encarta, 2011).	<b>30</b>
<b>N° 02</b>	Carte représentative les communes de la wilaya de Ghardaïa rurales et urbaines.	<b>43</b>
<b>N° 03</b>	La localisation des localités d'Oued Metlili.	<b>50</b>

## *Liste des schémas*

<b>N° 01</b>	Schéma générale de la Politique du Renouveau Rural	<b>18</b>
--------------	--	-----------

## *Liste des graphes*

<b>N° 01</b>	Le taux de bénéficie d'un habitat rural	<b>68</b>
--------------	---	-----------

## *Liste des photos*

<b>Photo 01</b>	Construction des murettes	<b>47</b>
<b>Photo 02</b>		
<b>Photo 03</b>	La commune de Metlili	<b>49</b>
<b>Photo 04</b>	Gabionnage	<b>58</b>
<b>Photo 05</b>	Différentes cultures par le système submersion	<b>69</b>
<b>Photo 06</b>		

## *Liste des Annexes*

<b>N° 01</b>	Fiche d'enquête
<b>N° 02</b>	Les opérations de PRR au niveau de Ghardaïa par communes
<b>N° 03</b>	Les opérations de PRR au niveau de la wilaya de Ghardaïa

## Table de matière

Remerciements.....	01
Introduction.....	01
Problématique de la recherche.....	04
Définition des quelques concepts de base.....	05
Méthodologie de travail.....	07

### Première partie : Synthèse bibliographique

<b>Chapitre N° I : Les politiques agricoles et rurales successive en Algérie.....</b>	
1/Autogestion.....	10
2/Révolution Agraire.....	10
3/Accession à propriété foncière agricole (A.P.F.A).....	11
4/ Concession .....	11
5/ Plan National du Développement Agricole (PNDA) .....	12
6/ Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD).....	12
7/ Politique de renouveau agricole et rural.....	13
<b>Chapitre N° II : Le Renouveau Rural .....</b>	
I- Les principes généraux de la politique de Renouveau Rural.....	15
I.1. Les grands axes de la politique du RR.....	15
I.2. Les modes d'intervention .....	16
II- Le PPDR .....	16
II.1. Un outil fédérateur des composantes territoriales .....	17
II.2. Un outil mobilisateur des connaissances.....	17
II.3. La mise en œuvre du PPDR .....	18
II.3.1. Conception du projet.....	19
II.3.1.1. Initiation et définition du territoire.....	19
II.3.1.2. Préparation du projet par la cellule d'animation rurale communale.....	19
II.3.1.2.1. L'équipe de projet.....	19
II.3.1.2.2. Les porteurs de projet.....	20
II.3.1.2.3. Le mouvement associatif.....	20
II.3.1.2.4. L'enquête de group, l'enquête ménages.....	20
II.3.1.3. Formulation et acceptation du projet par la communauté.....	21
II.3.1.3.1. L'organisation du programme d'actions - le plan de financement.....	21
II.3.1.3.2. La mobilisation des fonds pour le développement Rural.....	22
II.3.1.3.3. Présentation des documents: la formulation.....	22
II.3.1.3.4. Acceptation du PPDR par la communauté.....	22
II.3.1.3.5. Les démarches individuelles des porteurs de projet.....	23
II.3.1.4. Confirmation du projet par le Comité Technique de Daïra.....	23
II.3.1.5. Validation du Projet par le Comité Technique de Wilaya.....	23
II.3.1.6. Approbation du projet par le Wali.....	24
II.3.2. Exécution du projet.....	24
II.3.2.1. La mobilisation des financements: le rôle des organismes financiers.....	24
II.3.2.2. Déclaration du lancement du projet.....	25
II.3.2.3. Réalisation du programme d'action.....	25
II.3.2.4. Paiement des factures "Attestation de Service Fait : ASF".....	25
II.3.2.5. Modification du projet.....	25
II.3.2.6. Clôture de projet.....	25

1 / La déclaration de fin de projet.....	26
2/ Enquête de fin de projet.....	26
II.3.3. Suivi évaluation .....	26
II.3.3.1. La gestion du projet .....	26
II.3.3.1.1. La cellule d'animation rurale communale.....	26
II.3.3.1.2. Le système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau	26
Rurale « SI-PSRR ».....	
II.3.3.1.3. La Daïra .....	26
II.3.3.1.4. La Wilaya .....	27
II.3.3.1.5. Les Instances Nationales .....	27
II.3.3.1.6. Le système Nationale d'Aide à la Décision pour le	27
Développement Durable (Rural et local) « SNADDR ».....	
II.3.3.2. Les contrôles : la transparence et la bonne utilisation des fonds.....	28
• Caractéristiques générales .....	28
• Les contrôles sont diligentés par la direction exécutive compétente (Ministère-	
Wali).....	28

## **Deuxième Partie: La politique de Renouveau Rural dans la wilaya de Ghardaïa**

### **Chapitre N° III : Présentation de la wilaya de Ghardaïa et des particularités de la politique du renouveau rural**

<b>III.1. Présentation de la wilaya de Ghardaïa.....</b>	<b>29</b>
III.1. 1. Situation géographique.....	29
III.1. 2. Les composantes physiques.....	32
▪ Température .....	32
▪ Pluviométrie .....	32
• .....	
▪ Evaporation .....	32
▪ Les vents .....	32
▪ La synthèse climatique .....	34
○ Diagramme Ombrothermique .....	34
III.1. 2.2. Le sol .....	34
▪ Géomorphologie .....	35
▪ Pédologie .....	35
III.1.2.3. L'Eau .....	35
III.1.2.4. La flore spontanée .....	36
III.1.3. Développement des secteurs agricoles (2010) .....	37
III.1.3.1. Les systèmes de production de la wilaya .....	37
• Le système oasien de l'ancienne	
palmeraie .....	37
• La nouvelle mise en valeur .....	38
III.1.3.2. Principales productions agricoles .....	38

• Cultures pérennes .....	38
• Production annuelle .....	39
• Cheptel.....	40
• Production animale .....	40
III.1.4. Population.....	41
	42
<b>III.2. Particularité de la politique de renouveau rural à Ghardaïa.....</b>	<b>42</b>
III.2. 1. classement des communes de la wilaya de Ghardaïa.....	42
III.2. 2. Les opérations de PRR au niveau de Ghardaïa.....	44
III.2. 2.1. Le taux de réalisation des opérations par commune.....	44
III.2. 2.2. Les réalisations par opérations.....	45
<b>Chapitre N° IV : Présentation générale de la commune de Metlili.....</b>	<b>42</b>
<b>IV.1. Présentation générale de la commune de Metlili.....</b>	<b>42</b>
IV.1. 1. Historique.....	49
IV.1.2. Situation géographique.....	49
IV.1.3. Particularité physiques de la commune de Metlili.....	50
IV.1.3.1. Le climat.....	50
IV.1.3.2. Le sol.....	50
IV.1.3.3. L'Eau.....	51
IV.1.4. Caractéristiques socioéconomiques de la commune de Metlili .....	51
✚ Population.....	51
✚ Education.....	52
✚ Santé.....	52
✚ Habitat.....	53
✚ Energie.....	53
✚ Industrie.....	53
✚ Postes et Télécommunications.....	54
✚ Tourisme.....	54
✚ Culture et Culte.....	54
IV.1.5. L'agriculture à Metlili.....	54
IV.1.5.1. Structure agraire.....	55
IV.1.5.2. Superficie.....	55
IV.1.5.3. Principales productions agricoles.....	56
• Production végétale .....	56
• Cheptel.....	56

• Production animale.....	56
<b>IV.2.Particularité de la politique de renouveau rural à Metlili.....</b>	<b>57</b>
<b>Chapitre N° V : Enquêtes et Résultats au niveau des exploitations</b>	
V.1.Analyse socio-économique.....	59
1. Localisation des exploitations.....	59
2. Identification de l'exploitant.....	60
2.1. Sexe.....	60
2.2. Age .....	60
2.3. Situation familiale .....	61
2.4. Place de l'agriculture .....	61
2.5. Niveau d'instruction .....	61
2.6. Taille de ménage .....	62
3. Structure et fonctionnement de l'exploitation.....	62
3. 1 Structure de l'exploitation.....	62
3. 1. 1. Identification de l'exploitation .....	62
3.1.1.1. Date d'installation .....	63
3.1.1.2. Foncier .....	63
• Statut de la terre .....	63
• Origine foncier .....	63
3.1.1.3. SAT/SAU .....	63
3.1.1.4. Les productions.....	64
A. La phoeniciculture .....	64
A.1. Nombre de palmiers .....	64
A.2. Origine de djabbars .....	64
B. Arboriculture .....	65
C. Culture fourragère .....	65
D. Maraichage .....	66
E. Céréaliculture .....	66
F. Elevage .....	67
3.2 Fonctionnement de l'exploitation.....	67
3.2.1. Mains d'œuvres .....	67
3.2.2. Matériel agricole .....	67

3.2.3. Bâtiment.....	68
3.2.4. Moyens de transport .....	68
3.2.5. Brise vent.....	68
3.2.6. Irrigation.....	68
3.2.7. Drainage.....	70
3.3. Environnement de l'exploitation .....	70
3.3.1. Commercialisation .....	70
3.3.2. Association .....	70
3.3.3. Subvention.....	71
3.3.4. Banque et assurances .....	71
3.3.5. Vulgarisation .....	71
3.4. Les contraintes les plus citées.....	72
3.4.1. Les problèmes des exploitants .....	72
3.4.2. Les problèmes des administrations .....	72
V.2. Synthèse d'analyse.....	73
Conclusion.....	76
Référence.....	78
Annexe.....	

## **Introduction**

Le Sahara Algérien couvre 2 millions de Km<sup>2</sup>, soit les 4/5 du territoire national, c'est un espace caractérisé par son immensité avec un désert parmi les plus importants du monde et aussi des oasis dont la production dattière continue à assurer un minimum garanti pour les exploitants et aussi participer à l'amélioration de l'économie nationale.

Le monde rural peuplé de plus de 13 millions d'habitants bénéficie d'une richesse incontestable comme souligné par Bradai « patrimoine naturel (les ressources naturelles, la faune, la flore, les paysages), culturel (le savoir, les coutumes, la tradition, l'organisation sociale, la musique, l'artisanat) et construit (les ksour, les monuments, l'architecture locale, etc.) ». (BRADAI, 2010)

Les différentes politiques agricoles qu'a connues l'Algérie ont dans leurs ensembles participé dans des mutations du secteur agricole et de la vie des populations en accordant la priorité aux secteurs d'activités économiques dominés, généralement, par celui de l'agriculture parallèlement aux établissements socioculturels dans le cadre d'une stratégie participative, multisectorielle et intégrée.

Depuis le début des années 2000 l'Etat algérien a opté pour l'orientation des efforts du développement vers le monde rural à travers les programmes de PNDA évolué en PNDAR suivi de la SDRD et actuellement la politique du renouveau agricole et rural.

La politique du renouveau rural et agricole vise en priorité un défi du renforcement de la sécurité alimentaire de la nation constitue un choix stratégique « (...) exprimé concrètement dans les orientations données par Son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la séance d'évaluation sectorielle du 14 Septembre 2008. Il a été réaffirmé solennellement à l'occasion de la Conférence Nationale sur le Renouveau Agricole et Rural, le 28 Février 2009, puis

dans le communiqué présidentiel qui a sanctionné l'audition du secteur en août 2009. » (MADR, 2010)

Cette politique fondée sur trois axes qui sont le renouveau rural, le renouveau agricole et le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs (PRCHAT) constitue un point de départ notamment pour le milieu rural ayant été désappris pour plusieurs décennies.

Selon la Commission nationale de développement rural (CNDR) qui suit la politique de Renouveau rural en cours « La population rurale reste relativement importante avec 13,8 millions d'âmes à fin 2006, (soit 40,5% de la population totale). Cette augmentation de la population des campagnes s'explique par "l'amélioration des conditions sécuritaires et de vie en milieu rural", la mise en œuvre des programmes destinés au retour des populations et, plus simplement, par l'accroissement naturel de la population rurale résidente » MADR 2011

Dans l'objectif de mieux évaluer l'impact de cette politique du renouveau rural au niveau des régions saharienne nous avons choisi la wilaya de Ghardaïa qui ayant accordé une attention particulière à cette politique qui cible les ménages ruraux qui vivent et travaillent en milieu rural, avec une attention particulière pour les habitants des zones enclavées ou isolées.

Notre méthodologie de travail est basée sur le choix d'une des localités modèle qui a bénéficié des opérations dans le cadre de cette politique et où nous allons essayer d'étudier la dynamique de cette politique par une analyse de leur situation et

perspective dans l'objectif de comprendre où le renouveau rural aide l'agriculture et la population rural dans la région de Ghardaïa particulièrement la commune de Metlili.

Dans le cadre de la démarche de cette politique intégrant les universitaires «La définition et la mise en œuvre des PPDRI fait aussi appel, lorsqu'elles existent, à la mobilisation des universitaires et des étudiants, maillon indispensable à la diffusion des connaissances sur le territoire» S'incère notre travail visant en premier lieu d'apporter notre contribution a l'analyse de cette politique au niveau de l'une des localités du sud algérien

## **Problématique**

Au niveau des régions sahariennes, les mutations socio-culturelles et économiques ont, depuis des décennies, marqué le développement de l'agriculture à travers les principales composantes qui sont : l'agriculteur et l'exploitation agricole.

La wilaya de Ghardaïa et particulièrement la commune de Metlili ont réalisé un effort spectaculaire dans l'objectif de sauvegarder l'activité agricole et aussi le mode de vie qui ne cesse de faire face aux mutations qui ont touché les différents domaines de la vie notamment l'éducation, l'habitat, la santé, etc ....

La Politique de Renouveau Rural est une politique territoriale qui pour but d'améliorer les conditions de vie des populations au niveau du milieu rural et leurs offrir les conditions indispensables pour leur stabilité et leur développement.

Notre problématique est la suivante :

**La politique du renouveau rural au niveau de la wilaya de Ghardaïa et spécialement la localité d'Oued Metlili a-t-elle pu avoir un impact réel en matière d'amélioration du niveau de vie des populations et par là, la lutte contre l'exode rural ?**

Pour pouvoir répondre à notre questionnement nous avons émis les deux hypothèses suivantes :

**Hypothèse 01 :** la politique de renouveau rural est une politique élaborée et appliquée par les pouvoirs publics et ne pouvant, de ce fait, être distinguée des politiques précédentes de ce fait ne peut avoir un impact exceptionnel en matière de participation à l'amélioration du niveau de vie des ménages et la lutte contre l'exode rural;

**Hypothèse 02:** l'amélioration des conditions de vie des ruraux est une réalité à ne pas négliger malgré les modestes niveaux de réalisation. Il s'agit en particulier de comprendre et analyser les orientations des agriculteurs pour savoir si dans un avenir proche ces mêmes agriculteurs et bien d'autres accorderont de l'importance à leur milieu rural et leurs activités économiques qui est l'agriculture.

## **Méthodologie de travail**

Pour mener à bien ce travail qui consiste à une étude de la situation de la politique de renouveau rural au niveau de la wilaya de Ghardaïa nous avons suivi les étapes suivantes :

**1-Le choix de site d'étude** : la démarche qui nous a permis de faire le choix de site est comme suit :

- une prospection générale de la wilaya de Ghardaïa à travers la documentation mise à notre disposition par les services de la DGF et de la DSA. Nous avons choisi l'une des communes ayant connue une importante intervention dans le cadre de cette politique « la commune de Metlili ».
- une étude plus approfondie pour choisir la localité à prendre comme modèle pour notre étude parmi celles de ladite commune. La localité d'Oued Metlili répond à notre choix car elle est riche d'un patrimoine agricole important et la politique du renouveau rural touche cette localité par un travail assez bien réalisé.

**- 2-Le choix des exploitations à enquêter**

L'objectif principal de notre étude est de réaliser une approche de la PRR. Ainsi, pour le choix des exploitations à enquêter, nous nous sommes basé sur :

- le choix des exploitations ayant bénéficié d'un ensemble d'opérations dans le cadre de cette politique.

**3-Elaboration du plan d'enquête**

L'élaboration d'un questionnaire d'enquête est fait après consultation d'autres questionnaires réalisés pour des études similaires notamment celui proposé par Capillon et Manichon pour l'analyse des exploitations agricole.

Nous avons apporté les modifications nécessaires pour adapté l'analyse au contexte de la politique du renouveau rural

Notre questionnaire est du type semi-ouvert

#### **4. Réalisation des enquêtes et enquêtes complémentaires**

Nous avons réalisé nos enquêtes courant le mois de mars 2012 pour deux raisons

- C'est une période qui coïncide avec des opérations culturelles et où les exploitants sont souvent au niveau de leurs exploitations

#### **5-analyse de résultats.**

Dépouillement des informations des enquêtes, synthèse et discussion en fonction des travaux similaires déjà réalisés.

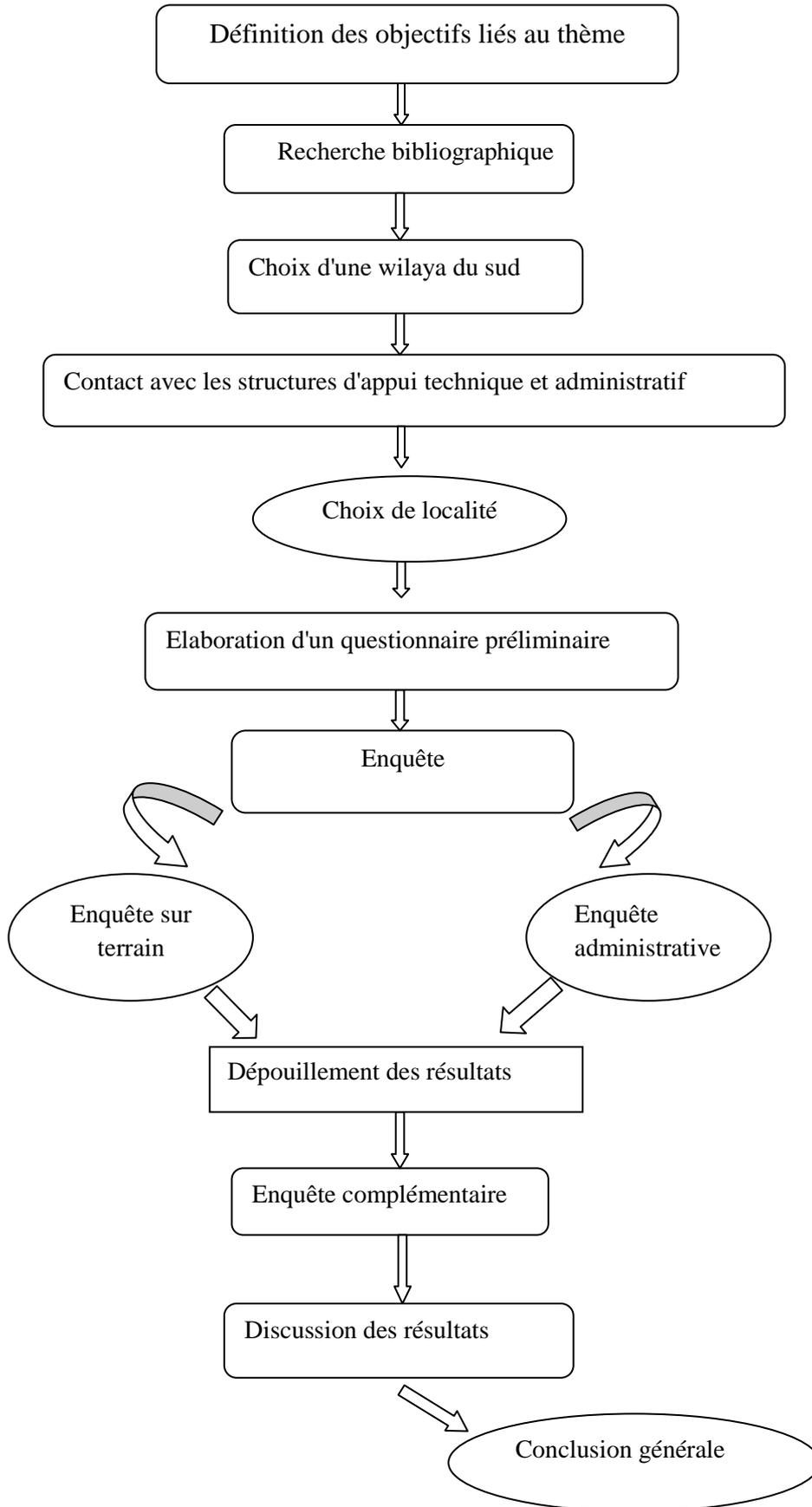


Figure N° 01: Démarche et méthodologie du travail

---

---

## Chapitre I : Les politiques agricoles et rurales successive en Algérie

L'agriculture a depuis des siècles constitué l'activité de base pour l'extrême majorité des algériens et a fait face à une multitude de problèmes ayant fortement influencé les superficies et les productions agricoles et par extension le mode et le niveau de vie des populations rurales

En effet, "plusieurs politiques agricoles et rurales ont été mises en place afin d'améliorer le secteur agricole qui devait contribuer avec efficacité au développement général du pays." (BRADAI, 2010). Les principales politiques sont:

### 1/Autogestion

Depuis l'indépendance l'Algérie s'est réapproprié le domaine agricole colonial avec la mise en place du système autogéré sur près de 2.8 millions d'hectares parmi les plus riches que compte la Superficie agricole utile.

L'autogestion exprime la volonté des couches laborieuses du pays d'émerger sur la scène politico-économique et de se constituer en force dirigeante.

Elle apparait comme la seule forme d'exploitation possible des entreprises agricoles abandonnées par les Européens, pour sauvegarder le patrimoine productif national "en assurant aux unités de production un fonctionnement normal". (HERSI, 1981).

### 2/ Révolution Agraire

La Révolution Agraire de 1971 visait la transformation du monde agricole et rural et son intégration dans le processus global de développement économique et social du pays (MDDR, Juillet 2004).

La Révolution Agraire, qui se veut un trait d'union entre l'industrie et l'agriculture, doit donc, d'un coté, modernisation l'agriculture et élever le niveau de vie des paysans.

L'objectif final de la Révolution Agraire est l'élargissement du marché intérieur pour favoriser la croissance industrielle. (HERSI, 1981)

### 3/ Accession à Propriété Foncière Agricole (A.P.F.A)

D'après BRADAI (2010), la promulgation de la loi 83/18 portant APFA pour le but de favoriser l'accession à la propriété foncière privée des terres agricoles en contre partie de leur mise en valeur. L'état donnait aux bénéficiaires un délai de cinq ans afin de réaliser cette mise en valeur. « Après constat par les services habilités, de cette mise en valeur un acte de propriété est délivré à son propriétaire ». (BOUAMMAR, 2010).

Dans le Sud, L'APFA se caractérise par deux types d'exploitations :

\*La petite mise en valeur : l'objectif principal de cette petite mise en valeur est l'extension et le développement de potentiel phoenicicole et par conséquent la sauvegarde des palmeraies.

\*La grande mise en valeur : elle permet de l'apparition d'une nouvelle agriculture dans le Sud, qui vise essentiellement la généralisation de la polyculture telle que les céréales avec l'introduction de nouvelles techniques d'irrigation te que les pivots. (BRADAI, 2010)

### 4/ Concession

Le programme national de mise en valeur par la concession des terres agricoles engagé en 1998 vise à favoriser un développement intégré de zones homogènes au niveau des régions naturelles en milieu de montagne, de steppe et du Sahara. Il intéresse en première les populations locales, appelées, dans un cadre de partenariat avec l'Etat, à engager des opérations de mise en valeur de nouvelles terres agricoles.

Le soutien de l'Etat a atteint 70% des enveloppes financières nécessaires. (ANONYME, 1999)

Une entreprise dénommée « Générale de Concession Agricole », GCA créée le 23 Décembre 1997 est chargée de la gestion de la concession agricole et a pour missions prioritaires : l'appui a la création de la concession ; la mobilisation des ressources financières par des contrats ou des prêts et la réalisation des études relatives à l'aménagement et la mise en valeur. (Anonyme ; 2000). Au niveau des

régions sahariennes elle portera sur la création des périmètres de mise en valeur, le drainage et le traitement phytosanitaire (Anonyme; 2000 ; in CHAOUCH 2006).

En effet depuis 2010 une décision présidentielle a été prise pour réduire la période de concession de 99 ans à 40 ans dans l'objectif de mieux valoriser le patrimoine foncier.

### **5/ Plan National du Développement Agricole (PNDA)**

Depuis 2000, le secteur agricole a initié un Plan National de Développement Agricole qui s'inscrit dans le cadre de la relance économique et vise donc à promouvoir le secteur agricole vu son importance au plan des équilibres social, écologique, économique et du développement durable. (BOUGHABA, 2008)

Le principe de base de ce programme est de faire de l'agriculteur un élément actif, responsable de son investissement, capable de définir, lui-même, l'orientation de son exploitation et de s'engager totalement dans l'amélioration de ses conditions de vie. (CHAOUCH, 2006)

Dans le Sud algérien, "la situation de PNDA indique qu'il connaît une dynamique agricole très remarquable, qui peut induire des mutations très profondes parmi les quelles, une meilleure reprise de l'activité oasienne". (CHAOUCH, 2006)

Le PNDA, suivi de sa reprise en PNDAR voulant fortement orienter les efforts du secteur agricole vers le développement du monde rural, sont les bases de la réflexion et construction de la stratégie du développement agricole. (BRADAI, 2010)

### **6/ Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD)**

La stratégie de développement rural durable est organisée autour d'axes forts orientant les relations entre les différents acteurs et partenaires impliqués dans une dynamique de développement. (MDDR, Juillet 2004)

Elle est une exigence, sinon une nécessité vitale si l'on veut assurer une pérennité à notre action et asseoir le développement rural sur des bases modernes et de progrès déclare le ministre délégué au développement rural. (ANONYME, 2004)

Les projets de la SDRD portent sur deux sortes d'actions: collectives telles que l'électrification, les pistes, l'amenée de l'eau potable,...et celles individuelles qui touchent directement l'activité économique des citoyens et leurs conditions de production comme les puits, les unités d'élevage,... (CHAUOCH, 2006).

## **7/ Politique de Renouveau Agricole et Rural**

La politique de renouveau agricole et rural visent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Elle passe inévitablement par la recherche, à moyen terme, de changements et d'impacts significatifs sur les bases structurelles qui fondent l'état de sécurité alimentaire de la nation.

La politique de Renouveau Agricole et Rural, instrument pour la concrétisation de la souveraineté alimentaire, se décline, comme le montre la figure n° 02, en trois volets complémentaires :

- Le Renouveau Agricole,
- Le Renouveau Rural,
- Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs

(PRCHAT). (MADR/Novembre 2010)

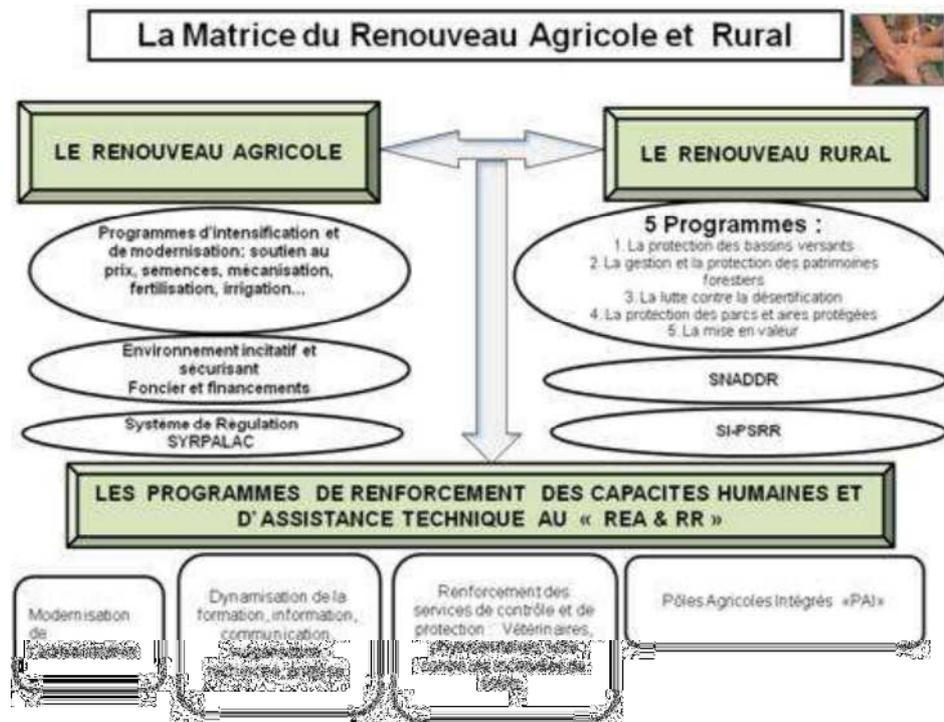


Figure N° 02 : Les trois piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural. (MADR, 2010)

---

---

## Chapitre N° II : Le Renouveau Rural

L'Algérie a engagé une politique de Renouveau Rural dont le but est de promouvoir un développement économique du pays associant solidairement l'ensemble du monde rural. Cette politique est sous tendue par les questions de gouvernance locale, de développement durable, d'équité dans l'accès aux prestations de base, de décentralisation et de renforcement de la cohésion sociale.

Le Renouveau Rural, l'un des principaux volets du cadre stratégique défini, est construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré, PPDRI) et cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara). (MADR, 2010)

Cette politique est mise en œuvre à travers 4 programmes fédérateurs:

- 1-Amélioration des conditions de vie des ruraux (réhabilitation, modernisation des villages et des K'sours).
- 2-Diversification des activités économiques en milieu rural: amélioration des revenus,
- 3-Présentation et valorisation des ressources naturelles,
- 4-Protection et valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels.

Ces programmes nationaux fédérateurs de PRR, sont déclinés en programmes de développement rural intégré par Wilaya "PDRIW", élaborés par les wilayat. Ils tiennent compte de leur propre stratégie et intègrent les différents financements. (MDDR, 2007)

### I- Les principes généraux de la politique de Renouveau Rural

#### I.1. Les grands axes de cohérence de la politique de l'Etat

Les politiques d'aménagement du territoire ne sont pas figées ; mais sont élaborées à partir de scénario ; qui sont mis en œuvre ; puis évalués et corrigés par

rapport aux objectifs visés et par rapport aux évolutions du contexte. (MDDR, 2007).

La conception de ces politiques prend en compte trois dimensions :

- Les orientations et les choix politiques nationaux exprimés en schémas directeurs et scénario de développement.
- Les politiques sectorielles.
- Les politiques territoriales.

### **I.2. Les modes d'intervention de l'Etat**

Les modes d'intervention de l'Etat se déclinent en trois secteurs interdépendants:

- les acteurs économiques: les petites et les grandes entreprises, l'artisanat, le commerce, les professions libérales...
- le secteur des services: administrations déconcentrées, institutions, la santé,...
- le secteur de la connaissance et des savoirs: institutions d'enseignement, universités....

## **II- Le PPDR**

Le projet de proximité de développement rural intégré est l'outil d'intervention privilégié en zone rurale. Construit sur la base d'une démarche participative, il favorise l'intégration à la base des différentes interventions et ressources financières. (MDDR, 2007)

Mettre en œuvre un PPDR suppose de pouvoir le situer dans le contexte de la PRR, puis de le formuler par rapport au territoire de projet. Un diagnostic de territoire permet de mettre en avant les atouts et faiblesses du territoire, d'en faire émerger les lignes de forces qui orienteront le projet (objectifs) et sur lesquelles adosser le programme d'actions. (MDDR, 2007)

### **II.1. Un outil fédérateur des composantes territoriales**

Le PPDRI fédère les objectifs des programmes de l'Etat, et met en synergie les politiques sectorielles existantes, pour accompagner la dynamique territoriale dans un processus durable, économiquement viable et socialement acceptable.

Il construit au sein du projet le partenariat entre le public (financement des investissements à usage collectif) et le privé (les investissements à usage individuel), il mobilise également les services publics et les entreprises,

Le PPDRI mutualise les compétences des acteurs locaux (agents des secteurs de l'administration et personnes qualifiées) au sein d'une cellule d'animation rurale communale, instituée par le Wali pour accompagner les porteurs de projet dans leur démarche de développement social et économique.

La fédération des PPDRI dans une zone de développement rural, en répondant aux objectifs des quatre programmes de développement, construit la politique de Développement Rural Intégré de la Wilaya "PDRIW".

### **II.2. Un outil mobilisateur des connaissances**

La définition d'un programme de développement rural territorial nécessite des connaissances allant au-delà des questions administratives, techniques et financières. L'approche participative, la définition de stratégies de territoire, mobilisent aussi des connaissances conceptuelles et pédagogiques.

II.3. La mise en œuvre du PPDRI

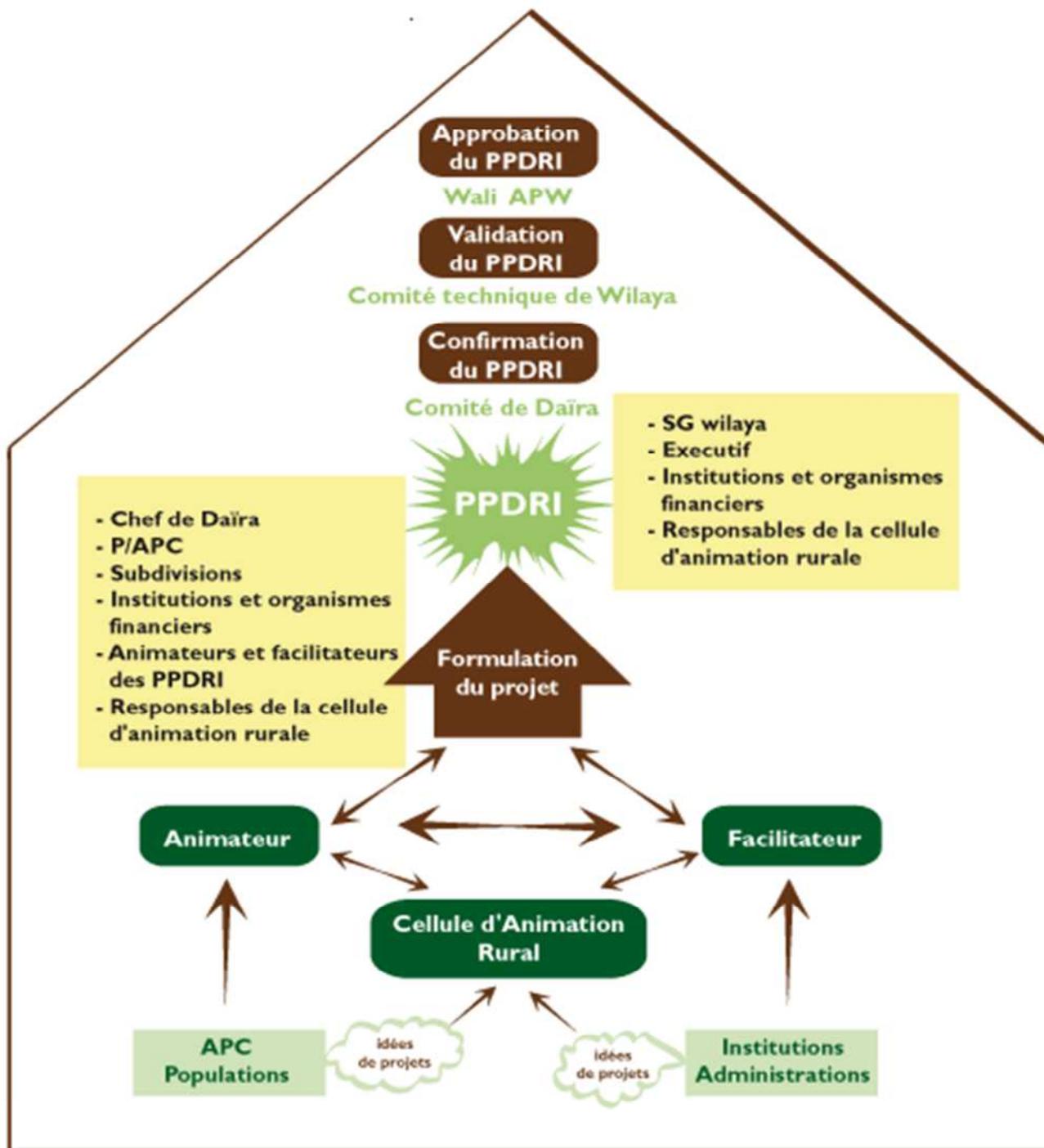


Schéma N° 01 : Schéma générale de la Politique du Renouveau Rural. (Référence électronique 6)

---

---

Selon le schéma n° 01, La mise en œuvre du PPDRI se fait comme suite:

### II.3.1. Conception du projet

#### II.3.1.1. Initiation et définition du territoire

L'initiation du PPDRI est issue d'une idée locale, de l'identification de préoccupations qui émanent:

- d'une personne (le ménage est l'unité de base), groupe de personnes ou communauté déjà organisée
- de l'Assemblée Populaire Communale
- de l'Administration décentralisée qui intervient sur des communes défavorisées ou à promouvoir, en engageant une concertation avec les communautés rurales intéressées.

#### II.3.1.2. Préparation du projet par la cellule d'animation rurale communale

La préparation du PPDRI consiste à:

- ✓ **Mettre en place l'équipe du projet:** animateur et facilitateur. L'animateur est désigné par la population ou l'APC concernée, le facilitateur par le Chef de Daïra au sein de la cellule d'animation rurale communale.
- ✓ **Réunir l'ensemble des informations:** caractérisant le territoire et de dégager les grandes lignes du future projet.

##### II.3.1.2.1. L'équipe de projet

Lors de la première réunion de démarrage du PPDRI avec la communauté de territoire, l'équipe de projet sera constituée et comprendra le facilitateur de l'Administration, déjà désigné, l'animateur qui sera désigné par les porteurs de projet, et les personnes volontaires qui auront manifesté un intérêt particulier pour s'impliquer dans le projet.

La cellule d'animation rurale communale organisera une formation de l'équipe de projet et, à cet occasion, seront abordées les questions relatives à la

---

---

condition famine et une initiation aux techniques de la démarche participative, appuyée par des vulgarisatrices agricoles.

#### **II.3.1.2.2. Les porteurs de projet**

Le porteur de projets est un membre de la communauté rurale, à la fois acteur au sein du territoire et dans le projet. Il "porte" son propre projet de développement au sein du PPDRI: action à usage individuel. Il est bénéficiaire de financements attachés à son projet individuel et aussi des actions à usage collectif.

#### **II.3.1.2.3. Le mouvement associatif**

Les associations du fait de leur caractère social et de leur mode de fonctionnement peuvent avoir un rôle déterminant dans la mobilisation de la société civile et dans l'accompagnement de la dynamique territoriale.

L'équipe de projet identifiera au niveau du territoire, les mouvements associatifs existants ou susceptibles d'émerger à l'occasion de la mise en œuvre des travaux préparatoires.

#### **II.3.1.2.4. L'enquête de groupes, l'enquête ménages**

L'enquête de group est réalisée par l'équipe de projet et concerne le group adhérent du PPDRI et ses composantes ; elle est préparée lors de la session de formation de l'équipe de projet.

Cette étape, qui correspond à l'expression des besoins et des préoccupations des communautés rurales elle consiste en une phase de discussion avec la communauté et d'animation de réunions des deux sexes.

Au cours de cette enquête de groupe, sont identifiés :

- Les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité alimentaire des communautés rurales.
- Les moyens d'existence des populations cibles.
- Les contraintes et préoccupations et leur classement (notation).

- L'analyse du problème nodal (arbre à problème).
- La définition des alternatives.
- Les atouts et les contraintes du territoire.

L'enquête de groupe est complétée par l'enquête individuelle des ménages effectuée par le ou les facilitateurs auprès de tous les ménages du territoire impliqués dans le PPDRI. Il s'agit de déterminer:

- Les actions que les ménages comptent réaliser individuellement ou collectivement dans le cadre du PPDRI.
- Leur apport personnel pour le financement de celles-ci : autofinancement et /ou force de travail
- Le nombre de journée de travail que chaque ménage peut consacrer à des travaux d'intérêt collectif pour le PPDRI
- En particulier, l'enquête de ménage déterminera les besoins en formation initiale (alphabétisation) des porteurs de projet. Il s'agit de donner aux porteurs de projet la capacité de compréhension du processus dans lequel ils sont les principaux acteurs.

### **II.3.1.3. Formulation et acceptation du projet par la communauté**

#### **II.3.1.3.1. L'organisation du programme d'actions - le plan de financement**

Les étapes précédentes doivent faciliter la formulation du PPDRI et déboucher sur l'identification détaillée du programme d'actions à conduire, la proposition du plan de financement du projet et les actions sont déterminées par sa mise en œuvre.

Les actions sont déterminées par l'identification des besoins collectifs économiques et sociaux (étude du territoire, enquêtes de groupe) et les projets individuels économiques et sociaux (enquêtes ménage).

Le programme d'action et son plan de financement doivent permettre:

- de visualiser les grandes orientations du PPDRI par rapport aux programmes fédérateurs
- d'évaluer les équilibres entre actions à caractère social et actions à caractère économique.
- de déterminer ce qui relève de l'investissement à usage collectif et de l'investissement à usage individuel.

#### **II.3.1.3.2. La mobilisation des fonds pour le développement Rural**

La mobilisation des fonds est une ligne de crédit budgétaire identifiée au sein du Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par Concession "FDRMVTC". Il ne peut être mobilisé que dans le cadre du PPDRI.

#### **II.3.1.3.3. Présentation des documents: la formulation**

Le dossier du PPDRI formulé par la cellule d'animation rurale communale indiquera aussi l'ensemble des indicateurs utiles pour l'évaluation du projet et l'évaluation des impacts suivant deux axes:

- Evaluation de l'atteinte des objectifs du PPDRI: comparaison du prévu et du réalisé.
- Evaluation de la contribution du PPDRI aux atteintes des objectifs des quatre programmes fédérateurs suscités.

#### **II.3.1.3.4. Acceptation du PPDRI par la communauté**

Au cours d'une réunion spécialement organisée, l'équipe du projet, présente à la communauté rurale concernée, le PPDRI dans sa formulation définitive comprenant :

- L'objectif du projet
- La présentation du territoire
- Le programme d'action
- Le plan de financement

L'objectif est de recueillir l'acceptation du projet par les populations, dans sa formulation définitive, et avant sa transmission au Comité de Daïra. Un procès verbal établi au niveau de la cellule d'animation rurale communale et signé par l'ensemble des participants officialise cette acceptation.

#### **II.3.1.3.5. Les démarches individuelles des porteurs de projet**

Entre la phase d'acceptation du projet et la phase de validation par le Comité Technique de Wilaya, les porteurs de projet sont incités à faire les démarches nécessaires auprès des institutions et des organismes financiers pour mettre en place le plan de financement de leurs actions à usage individuel.

En effet, le porteur de projet, engagé dans le PPDRI est responsable de la réalisation des actions le concernant. Il lui incombe d'accomplir les démarches de mobilisation des financements. Il bénéficie de l'appui de la cellule d'animation rurale communale et particulièrement de celui du facilitateur désigné par le chef de daïra.

#### **II.3.1.4. Confirmation du projet par le Comité Technique de Daïra**

Après acceptation du "PPDRI" par la communauté rurale concernée, le dossier ainsi formulé est transmis par la cellule d'animation rurale communale au secrétariat du Comité Technique de Daïra "CTD" qui sera chargé de la confirmation du projet, après l'avoir étudié, complété et enrichi si nécessaire.

Ce comité présidé par le Chef de Daïra regroupe les différentes subdivisions sectorielles, les animateurs des PPDRI ainsi que les représentants des APC concernées.

#### **II.3.1.5. Validation du Projet par le Comité Technique de Wilaya**

Le dossier de projet étant confirmé, il est présenté par le Chef de Daïra au Comité Technique de Wilaya "CTW" qui sera chargé de sa validation.

Ce Comité, présidé par le Secrétaire Général de la Wilaya est composé des Directeurs de 'Exécutif directement concernés, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que par des représentants des organisations professionnelles concernées.

### **II.3.1.6. Approbation du projet par le Wali**

L'approbation formelle du PPDRI par le Wali engage automatiquement les structures concernées, à assurer le financement des actions sur les fonds de soutien spécifiques et sur les ressources des PSD, PCD et PCD-DR.

Cette approbation prend la forme d'une décision unique et globale engageant les fonds ou les budgets publics concernés pour les montants arrêtés pour le projet, elle sert de document de référence aux institutions financières spécialisées conventionnées.

Le Wali délègue au P/APC, l'ordonnancement des dépenses relatives aux investissements publics à usage collectif éligibles à la ligne budgétaire communale PCD-DR. (MDDR, 2007).

## **II.3.2. Exécution du projet**

### **II.3.2.1. La mobilisation des financements: le rôle des organismes financiers**

En exécution de la décision d'approbation du projet par le Wali, chaque ordonnateur en charge de la gestion d'un des fonds sectoriels ou programmes (PSD ou autres) sera chargé de la prise en charge financière des actions réalisées dans le cadre du PPDRI.

Le financement des investissements publics à usage collectif inscrits sur la nouvelle ligne budgétaire PCD-DR est engagé selon les textes en vigueur régissant les PCD.

Le financement des investissements privés à usage individuels est assuré par les porteurs des projets soit totalement, soit partiellement lorsqu'ils sont soutenus par l'un des dispositifs d'appui à la création d'activités économiques et/ou sociales et/ou culturelles, selon les procédures des dispositifs en vigueur.

### **II.3.2.2. Déclaration du lancement du projet**

Dès réception de l'approbation du PPDRI, la cellule d'animation rurale communale avec le facilitateur et l'animateur du PPDRI organisent une réunion d'information avec la communauté concernée pour déclarer le lancement du projet et engager la mise en œuvre du programme d'action.

### **II.3.2.3. Réalisation du programme d'action**

La cellule d'animation rurale communale, sous la responsabilité du Chef de Daïra, assure la coordination et le suivi de réalisation du programme d'action.

Pour cela, elle s'appuie sur les services techniques locaux intéressés au projet, en fonction de leurs attributions. Chaque service technique assure le suivi des actions le concernant, que les travaux soient à usage collectif ou à usage individuel.

La cellule d'animation rurale communale est responsable du suivi de la réalisation du projet, elle est en charge de la coordination de l'appui et de l'accompagnement, avec l'aide des animateurs et de l'agent technique facilitateur du PPDRI, des porteurs de projets pendant la phase de réalisation des travaux.

### **II.3.2.4. Paiement des factures "Attestation de Service Fait : ASF"**

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'ordonnateur de l'action, après les contrôles de réalisation et de conformité du projet, établit une "Attestation de Service Fait" qu'il transmettra à l'organisme payeur paiera à l'entrepreneur ou au fournisseur les travaux réalisés.

### **II.3.2.5. Modification du projet**

Si nécessaire, des modifications peuvent être apportées aux actions du projet à usage individuel ou à usage collectif à condition de rester dans l'enveloppe globale budgétaire du projet.

### **II.3.2.6. Clôture de projet**

Elle se compose de deux étapes successives:

## **1 / La déclaration de fin de projet**

Le chef de Daïra établit l'attestation de fin de projet. Celle-ci est transmise au CTW

## **2/ Enquête de fin de projet**

L'enquête de fin de projet est ordonnée par le Président du « CTW ». Elle s'attachera à recueillir, en particulier, les informations destinées à mettre à jour les informations du SNADDR. (MDDR, 2007).

### **II.3.3. Suivi évaluation**

#### **II.3.3.1. La gestion du projet : une opération partagée entre plusieurs institutions**

La coordination du suivi de la réalisation de chaque PPDRI est assurée par :

**II.3.3.1.1. La cellule d'animation rurale communale:** Chaque responsable de secteur assure le suivi des actions le concernant.

#### **II.3.3.1.2. Le système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rurale « SI-PSRR »:**

Le système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rurale permettant le suivi et l'évolution des projets de proximité de Développement Rural Intégrés de la formulation jusqu'à la réalisation. (MDDR, 2007)

L'utilisation de ce système par la wilaya constitue un critère fondamental pour l'accès aux ressources financières qui sont arbitrées dans le cadre des lois des Finances.

#### **II.3.3.1.3. La Daïra**

Le chef de Daïra est tenu de suivre tous les « PPDRI » de l'ensemble des communes de sa Daïra. Des réunions régulières permettent de faire le point d'avancement du programme global de la Daïra.

---

---

Les informations relatives à l'avancement sont saisies dans le système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rural « SI-PSRR », et sont ainsi disponible à l'échelle de la wilaya

#### **II.3.3.1.4. La Wilaya**

L'ensemble des informations reçues de Daira sont agrégées à l'échelle de la Wilaya .Elles permettent de faire une situation régulière de l'avancement des projets, mais surtout d'évaluer l'impact sur chacun des programmes fédérateur.

Par comparaison avec les objectifs fixés dans le cadre du programme de développement rural de la Wilaya « PDRW », ces informations permettent de faire évoluer les objectifs et les priorités si nécessaire.

#### **II.3.3.1.5. Les Instances Nationales**

Prévus dans le cadre de la politique de Renouveau Rural « PRR », trois (03) instances sont concernées dans le suivi de la mise en œuvre des PPDR et de l'évaluation de cette politique :

- a) La commission Nationale de Développement Rural « CNDR » : Commission de coordination et d'Evaluation de la Politique de Renouveau Rural
- b) Le Panel de transmission des savoirs de développement rural
- c) L'observatoire du développement intégré des territoires

#### **II.3.3.1.6. Le système Nationale d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (Rural et local) « SNADDR »**

Le système Nationale d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (Rural et local) est un logiciel partagé entre les acteurs de développement rural : Ministère, Wilaya et Institution .IL est le vecteur de gouvernance de la stratégie de développement rural.

---

---

Le concept du SNADDR repose sur croisement de variables socio-économique et environnementales et de données sur les potentialités par agglomération, commune, wilaya, zone naturelle, zone de programmation, grande région et au niveau national.

### **II.3.3.2. Les contrôles : la transparence et la bonne utilisation des fonds**

#### **✓ Caractéristiques générales**

L'objectif des contrôles est de s'assurer de la bonne exécution de la dépense publique.

Ils s'exercent dans deux domaines :

-Le respect des règles d'attribution de l'aide publique

- La réalisation et l'usage conforme de l'action retenue

#### **✓ Les contrôles sont diligentés par la direction exécutive compétente (Ministère-Wali)**

Ils s'exercent sur des dossiers sélectionnés de manière aléatoire et, en proportion suffisante, de manière orientée en fonction d'une analyse de risque concernant notamment :

- Importance globale du projet
- Importance du montant des soutiens accordés sur fonds public
- Délais de réalisation dépassés, dossier non clôturés dans les délais
- Concession d'ouvrage collectif
- Défaut de remboursement de crédit à la banque.

Il s'agit de reconstituer toutes les étapes administratives ayant abouti à la décision du financement des actions ainsi qu'à leur paiements. A cet effet, les différentes instances concernées fourniront au contrôleur le dossier administratif et financier en leur possession (MDDR, 2007).

## **Chapitre N° III : Présentation de la Wilaya de Ghardaïa et des particularités de la politique du renouveau rural**

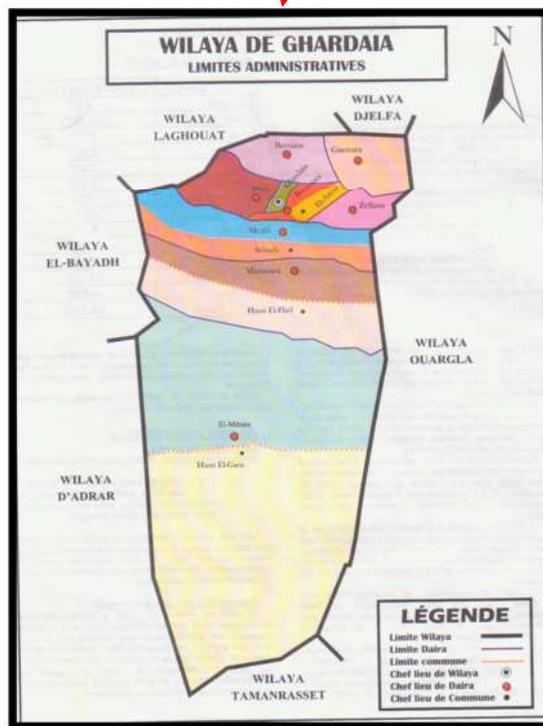
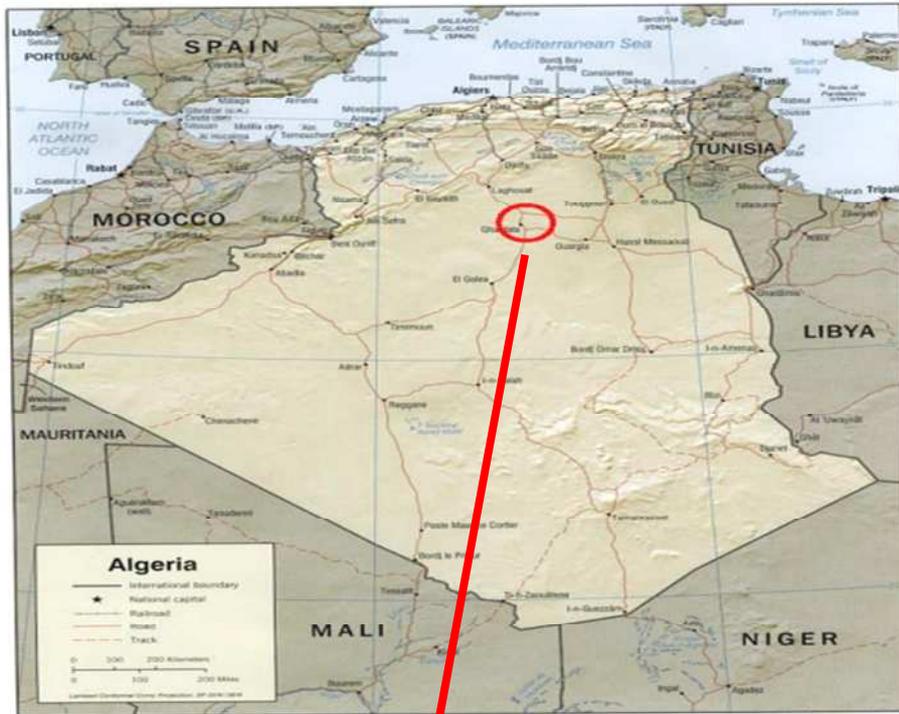
### **III.1. Présentation Générale de la Wilaya de Ghardaïa**

#### **III.1.1. Situation géographique**

La Wilaya de Ghardaïa se situe au centre de la partie Nord de Sahara à 600 Km au sud de la capitale Alger. Elle est localisée entre 32°30 de latitude Nord et 3°45 de longitude Est.

Issue du découpage administratif du territoire de 1984 et composée des anciennes dairate de Ghardaïa, Metlili et El-Menia, ladite wilaya comme le montre la carte n° 01 est limitée :

- Au Nord par la Wilaya de Laghouat (200 Km) ;
- Au Nord Est par la Wilaya de Djelfa (300 Km) ;
- A l'Est par la Wilaya d'Ouargla (200 Km) ;
- Au Sud par la Wilaya de Tamanrasset (1.470 Km) ;
- Au Sud- Ouest par la Wilaya d'Adrar (400 Km) ;
- A l'Ouest par la Wilaya d'El-Bayad (350 Km).



Carte N° 01 : Cartes représentative de la région d'étude (Encyclopédie Encarta, 2011).

La Wilaya couvre une superficie de 86.560 km<sup>2</sup> se répartissant comme suit :

**Tableau N° 01** : les communes et leurs superficies de la wilaya de Ghardaïa.

<b>Communes</b>	<b>Superficies (Km<sup>2</sup>)</b>
Ghardaïa	306,47
El-Menia	23.920,68
Daya	2.234,94
Berriane	2.609,80
Metlili	5.010,12
Guerrara	3.382,27
El-Atteuf	717,01
Zelfana	1.946,23
Sebseb	4.366,82
Bounoura	778,92
Hassi-El-F'hel	6.875,39
Hassi-El-Gara	27.698,92
Mansoura	4.812,55
<b>Total</b>	<b>84.660,12</b>

---

---

### III.1.2. Les composantes physiques

#### III.1.2.1. Le climat

##### - **Température**

La température moyenne mensuelle enregistrée au mois de Juillet est de 41,7 °c, le maximum absolu de cette période a atteint 47 °c. Pour la période hivernale, la température moyenne enregistrée au mois de Janvier ne dépasse pas 8,2 °c.

##### - **Pluviométrie**

La quantité maximale de pluie est de 9,8 mm en mois de Juillet, et un minimum en Février de 0,1 mm.

##### - **Evaporation**

Les fortes températures et les vents violents accroissent la tension de l'évaporation, dont la moyenne mensuelle est de 221,58 mm.

##### - **Les vents**

Le vent est le facteur principal de la topographie désertique. Pendant certaines périodes de l'année, en général en Mars et Avril, on assiste au Sahara à de véritables tempêtes de sable. Des trompes de sable se déplacent avec violence atteignant plusieurs centaines de mètres de haut.

Les vents qui ne trouvent plus d'obstacles à leur progression sur les régions dénudées apportant la sécheresse. L'érosion éolienne prend la relève de l'érosion hydrique. Les vents dominants d'été sont forts et chauds tandis que ceux d'hiver sont froids et humides.

Pour ce qui est du Sirocco, dans la zone de Ghardaïa on note une moyenne annuelle de 11 jours/an pendant la période qui va du mois de Mai à Septembre (D.G.F, 2011).

**Tableau N° 02** : Paramètres climatiques de la wilaya de Ghardaïa

Mois	Pluviométrie en mm	Température en °c		Évaporation (en mm)	Vents forts (M/S)
		Moy. Max.	Moy. Min.		
Janvier	7,3	19	8,2	116	3
Février	0,1	22,1	10,8	147	2,9
Mars	1,4	25	12	185	3,1
Avril	Traces	28,7	16,3	213	3,5
Mai	4,6	30,5	18,1	263	3,7
Juin	7,5	38,2	24,5	374	4,1
Juillet	9,8	41,7	28,4	346	2,3
Août	Traces	41	28,3	350	2,4
Septembre	2,2	34,6	22,9	218	2,9
Octobre	8,9	28,2	16,6	191	3
Novembre	Néant	22,5	11,5	126	3,2
Décembre	Néant	19,6	8,6	130	2,8
<b>Total annuel</b>	<b>41,8</b>	<b>351,1</b>	<b>206,2</b>		
<b>Moy. Mensuelle</b>	<b>3,48</b>	<b>29,26</b>	<b>17,18</b>	221,58	3

Source ONM de Ghardaïa (2000-2010)

### - La synthèse climatique

La synthèse climatique de la région se résume à travers le Diagramme Ombrothermique et le Climagramme d'Emberger.

### ○ Diagramme Ombrothermique

Le Diagramme Ombrothermique permet de mettre en évidence les caractéristiques du climat. Il est établi sur la moyenne de la température et de la pluviométrie de 10 ans, précisant que la période sèche qui s'étale sur toute l'année.

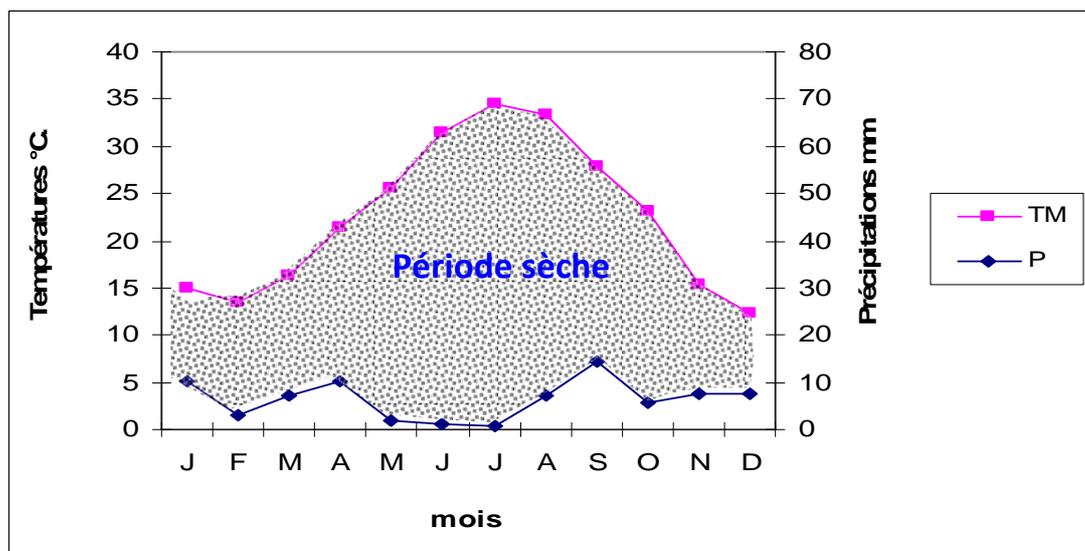


Figure N° 03 : Diagramme Ombrothermique de la région de Ghardaïa (2000-2010).

### III.1.2.2. Le sol

#### Géomorphologie

Très peu d'études ont été réalisées au niveau de la wilaya de Ghardaïa cependant la caractéristique fondamentale des sols est comme signalé par LELUBRE (1952), in DADI BOUHOUN (1997), qui a défini géomorphologiquement la vallée du M'Zab, comme étant un pays caillouteux avec un relief crétacico-tertiaire raviné par un réseau de vallée extrêmement complexe. Le plateau a été marqué par une forte érosion fluviale au début du quaternaire. (HARROUZ et OULED HADJ, 2007)

L'ensemble géomorphologique dans la Wilaya s'inscrit le M'Zab est un plateau rocheux, le HAMADA, dont l'altitude varie entre 300 et 800 mètres.

Le paysage est caractérisé par une vaste étendue pierreuse où affleure une roche nue de couleur brune et noirâtre.

### **Pédologie**

Au niveau de la région de Ghardaïa, les sols sont squelettiques suite à l'action de l'érosion éolienne et souvent marqué par la présence en surface d'un abondant argileux, type « hamada ». Dans les dépressions, les sols sont plus riches grâce à l'accumulation des dépôts alluviaux. (BENHADID, 2010)

#### **III.1.2.3. L'Eau**

En effet, le climat présente un grand potentiel d'évaporation qui empêche la permanence des eaux superficielles et la géologie et le relief favorisent l'accumulation des eaux, condition nécessaire pour la bonne percolation (DUBIEF, 1953).

Ainsi, pour ce territoire, les principales sources d'eau sont les nappes souterraines, mais les eaux superficielles sous forme de crues exceptionnelles

prennent leurs importances du fait qu'elles soient la forme transitoire, indispensable au renouvellement des eaux phréatiques (DUBIEF, 1953).

Actuellement, l'alimentation en eau s'effectue par des forages de profondeur variable de 350 à 500 mètres puisant l'eau fossile de la nappe albienne (Continental intercalaire) dont les réserves sont estimées à 15.000 milliards de mètres cubes (D.G.F, 2011).

D'après les services des Forêts, la wilaya de Ghardaïa totalise

- 328 forages exploités pour un débit total de 747.700 m<sup>3</sup> /j avec 105 aménagements hydrauliques entre réservoirs et châteaux dont la capacité est de 119.115 m<sup>3</sup>.
- 5700 puits agraires utilisés pour l'exploitation de la nappe phréatique qui reste tributaire des précipitations dont le débit moyen est de 0,8 l/s, pour une durée de pompage de 8h/J. L'utilisation de l'eau mobilisée par les puits est mixte car destinée à la fois à l'irrigation et à l'A.E.P.

#### III.1.2.4. La flore spontanée

Les principaux facteurs qui influent de manière significative sur la végétation sont le climat (Précipitation, température, luminosité...), le sol et l'altitude. C'est surtout le complexe équilibre de ces facteurs qui joue un rôle primordial à la fois dans la répartition et dans le développement des plantes.

Diverses plantes du désert possèdent de longues racines abondamment ramifiées grâce auxquelles elles peuvent puiser profondément dans le sol l'eau fossile ou d'infiltration qui y séjourne sur les couches géologiques non absorbantes (DGF, 2011).

L'agro système étudié comporte deux catégories de plantes, la végétation anthropogène qui occupe les terrains cultivés et la flore spontanée (HOUICHITI, 2008).

C'est pour cette raison, la géomorphologie offre une diversité de biotopes, dont le lit d'Oued est le type de biotope le plus riche et le plus varié (VIAL et VIAL, 1974 in HOUICHITI, 2008).

Dans le cas de notre oasis, on rencontre surtout la flore de la vallée d'oued, de daya et des sols sableux, reconnus par la richesse du cortège floristique (CHAHMA, 2005).

Pour les environs de Ghardaïa, DIELS indique également le chiffre de 300 espèces spontanées. En voici quelques unes :

Dans les Ergs : *Aristida pungens* (Drin), *Retama retam* (Rtem), *Calligonum comosum*,

Dans les Regs : *Haloxylon scoparium*, *Astragalus gombo*, *Caparis spinosa*,...

Dans les lits d'Oueds et Dhayate : *Phoenix dactylifera*, *Pistachia atlantica*, *Zyziphus lotus*... (D.G.F, 2011).

### III.1.3. Développement des secteurs agricoles (2010)

L'agriculture constitue l'un des secteurs les plus importants dans la wilaya de Ghardaïa notamment avec l'amélioration notable des superficies et des productions agricoles avec les nouvelles politiques de développement. En effet les terres utilisées par l'agriculture couvrent une superficie de 1.370.911 Ha dont :

- Surface agricole utile (S.A.U) : 30.200 ha en irrigué en totalité
- Pacages et parcours : 1.330.539 ha
- Terres improductives des exploitations agricoles : 172 ha.

#### III.1.3.1. Les systèmes de production de la wilaya

Le secteur de l'agriculture est caractérisé par deux systèmes d'exploitation :

##### **-Le système oasien de l'ancienne palmeraie**

Le système oasien de l'ancienne palmeraie est caractérisé par une forte densité de plantation, palmiers âgés, irrigation traditionnelle par séguias, exploitations mal structurées et fortement morcelées.

Sont complantés en étages Palmiers dattiers, Arbres fruitiers, maraîchage et fourrages en intercalaire

---

Des activités d'élevages familiaux sont souvent pratiquées avec des cheptels de petites tailles.

**-La nouvelle mise en valeur :** Le système de mise en valeur se scinde en :

- Mise en valeur péri-oasienne : petite mise en valeur, basée sur l'extension des anciennes palmeraies selon un système oasien amélioré, caractérisé par : irrigation localisée, densité optimale, alignement régulier, exploitation structurées. Taille moyenne de 2 à 10 ha
- Mise en valeur d'entreprise : c'est la grande mise en valeur mobilisant d'importants investissements, basée sur l'exploitation exclusive des eaux souterraines profondes et est caractérisée par : structures foncière importante (jusqu'à 500 ha), mécanisation plus importante, irrigation localisée et/ou par aspersion, pratiquant des cultures de plein champs et vergers phoénicoles et arboricoles. (DSA, 2010)

### III.1.3.2. Principales productions agricoles

- **Cultures pérennes**

La végétation cultivée représentée principalement par le palmier dattier (*Phoenix dactylifera*). Il présente ici une richesse variétale composée d'une quarantaine de cultivars (HADJ MAATALLAH, 2007 in HOUICHITI, 2008).

La Wilaya compte 1.201.710 palmiers dont 959.100 palmiers productifs pour une production annuelle moyenne de 35.000 tonnes dont 16.000 tonnes de type Deglet Nour.

**Tableau N° 03 :** Le nombre total de palmiers, nombre de palmiers en rapport et production.

D'après HOUICHITI (2008), ils existent également une douzaine d'espèces fruitières dominées par les agrumes: l'oranger (*Citrus sinensis*) avec les deux variétés

Phoeniciculture	Nombre total de palmiers	Nombre de palmiers en rapport	Production Qx
Total	1214110	979500	470000

communes, WASHINGTON et THOMSON, en plus le mandarinier (*Citrus nobilis*) et le citronnier (*Citrus limon*), dont l'une des variétés semble être locale, les rosacées telles que le pommier, le poirier, le néflier, le pêcher et l'olivier et quelques espèces rustiques comme le grenadier et le figuier (HOUICHITI, 2008).

**Tableau N° 04 : L'arboriculture au niveau de la wilaya de Ghardaïa**

Cultures	Superficies réalisées en (Ha)	Superficies récoltées en (Ha)	Quantités récoltées en (Qx )	Rendement moyen en (Qx/Ha)
Arboriculture	3580	1307	138048	105

- **Production annuelle**

Les cultures annuelles pratiquées au niveau de la Wilaya de Ghardaïa, sont la céréaliculture, le maraîchage, les cultures fourragères et industrielles.

**Tableau N° 05 : Les superficies, les quantités récoltées et les rendements affectées à chaque culture**

Cultures	Superficies en (Ha)	Quantités récoltées en (Qx )	Rendement moyen en (Qx/Ha)
Céréales	2100	86161	41

Cultures industrielles	426	7990	19
Fourrages	2100	390880	186
Maraîchage	3300	545000	165

- **Cheptel**

Les systèmes d'élevages sédentaire et nomade sont importants dans la Wilaya de Ghardaïa. Le cheptel se répartie par espèce et nombre de têtes est résumé dans (le tableau N° 06). (D.S.A ,2010).

**Tableau N° 06 : Les différentes cheptels et leurs effectifs**

Espèces	Bovins (Tête)	Ovins (Tête)	Caprins (Tête)	Camelins (Tête)
Effectifs	2.988	356.000	152.000	11.060

- **Production animale**

Les principales productions animales sont les viandes, les œufs et le lait. Le tableau N° 07 montre la quantité produite pour chaque type de produit.

**Tableau N° 07 : Les différentes productions animales (DSA, 2010)**

	Viandes		Œufs (10 <sup>3</sup> Unités)	Lait (10 <sup>3</sup> Litres)	Miel (Qx)
	Rouges (Qx)	Blanches (Qx)			
Productions	46400	2025	0	19.286 dont collecté 8.076	43 (1430 Ruches)

#### 4. Population et emploi

La population totale de la Wilaya de Ghardaïa est estimée à la fin de l'année 2010 à 405015 habitants contre 396.452 en 2009, soit une augmentation absolue de 8.563 et un taux d'accroissement démographique dégressif de l'ordre de 2,16 % en 2010, et une densité de peuplement de 4,78 habitants/ km<sup>2</sup>.

L'analyse des densités par commune montre le caractère inégal de la répartition de la population à travers le territoire de la Wilaya.

Les plus fortes densités sont observées dans les communes :

- Ghardaïa 371,47 habitants / km<sup>2</sup>, Bounoura 48,22 habitants / km<sup>2</sup>, El-Atteuf 23,37 Habitants / km<sup>2</sup> et Guerrara 19,16 habitants / km<sup>2</sup>.

Les plus faibles densités sont enregistrées au niveau des communes suivantes :

- Sebseb 0,73 habitants / km<sup>2</sup>, Hassi El- Gara 0,68 habitants / km<sup>2</sup>, Mansoura 0,65habitants / km<sup>2</sup> et Hassi El-F'hel 0,61 habitants / km<sup>2</sup>.

La population active est estimée à fin 2010 à 99250 actifs, soit un taux d'activité de 24,50 %. La population occupée se chiffre à 87340 employés, soit 88 %

de la population active, les sans travail qui sont de l'ordre de 11910 personnes représentent donc 12 % de la population active. (DPAT, 2010)

### **III.2. Particularité de la politique de renouveau rural à Ghardaïa**

#### **III.2.1. Classement des communes de la wilaya de Ghardaïa**

La wilaya de Ghardaïa est très active et le secteur tertiaire est prépondérant avec l'agriculture (phoénicicole), le commerce, le tourisme et l'artisanat mais aussi et l'industrie. (DSA, 2010)

Le classement des communes de la wilaya en rurales et urbaines selon quelques indices de développement (IDHS/SOC, ICV, IDRD) donne ce qui suit:

-Les communes urbaines : Ghardaïa, El Menai, Berriane, Metlili, Guerrara, El-Atteuf, Bounoura et Hassi El Gara. (CNDR, 2006)

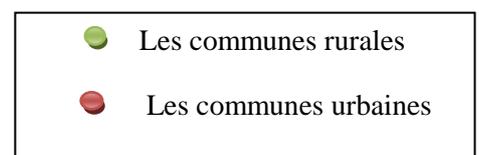
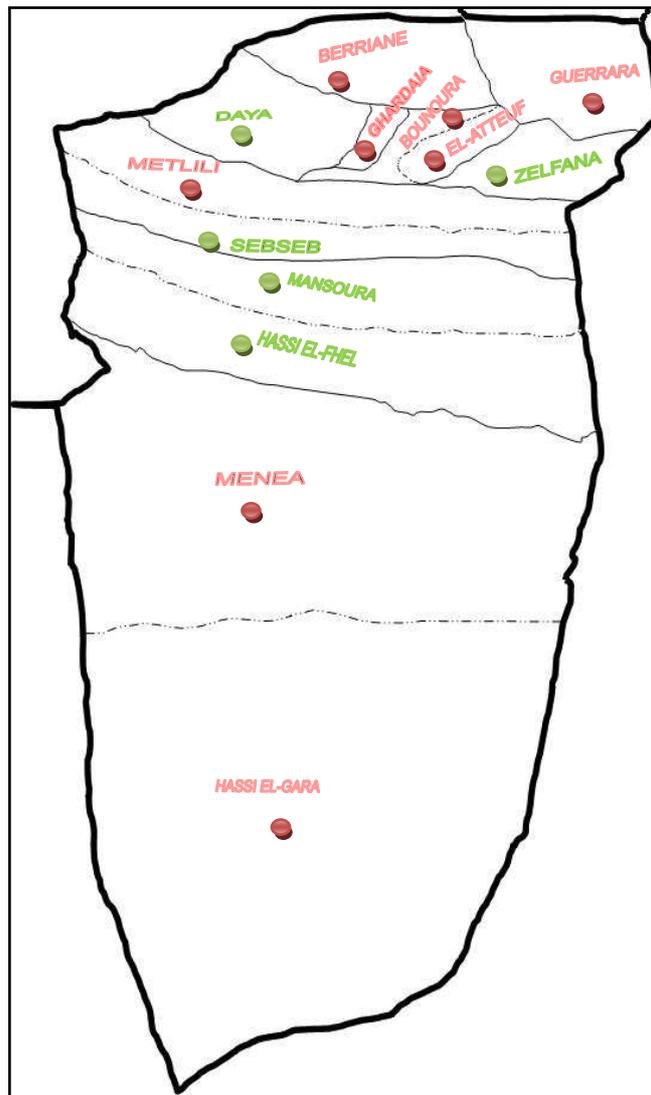
Ces agglomérations sont classées selon leurs statuts administratifs, la taille (nombre d'habitants) et la localisation, par rapport aux axes principaux (la hiérarchie fonctionnelle). De ce fait on a:

- Ville d'importance nationale : Ghardaïa.
- Villes d'importance régionale : Guerrara, El-Menia, Metlili et Berriane.
- Centres urbains d'importance locale : Bounoura, El-Atteuf, Hassi el-Gara.

(DSA, 2010)

-Les communes rurales : Daya Ben Dahoua, Zelfana, Sebseb, Hassi-El-F'hel et Mansoura. (CNDR, 2006)

Ce classement n'exclut pas l'existence de plusieurs localités rurales à l'intérieur des communes classées urbaines



*Carte N° 02 : Carte représentative les communes de la wilaya de Ghardaïa rurales et urbaines. (BEN SANIA, 2012)*

### III.2.2. Les opérations de PRR au niveau de Ghardaïa

Pour avoir une idée sur le PRR dans la wilaya de Ghardaïa, nous avons fait l'analyse de l'ensemble des opérations programmées et réalisées dans le cadre de cette politique et nous avons dressé le tableau n° 02 en annexe dont la récapitulation apparaît dans le tableau n° 08 ci-dessous.

### III.2.2.1. Le taux de réalisation des opérations par commune

Pour analyser les résultats du PRR nous avons estimé le nombre d'opérations réalisées par rapport à celles prévues et que nous avons présenté en pourcentage dans les communes tant rurales qu'urbaines de toute la wilaya.

**Tableau N° 08 :** Le taux de réalisation de PRR à travers les communes rurales et urbaines dans la wilaya de Ghardaïa

Communes	Communes urbains	La réalisation (100%)	Communes rurales	La réalisation (100%)
	Geurrara	40%	Zelfana	50%
	Berraine	48%	Hassi lefhel	40%
	Bounoura	75%	Mansoura	47%
	Metlili	63.63%	Daya Ben Dahoua	44%
	Menea	63.63	Seb Seb	50%
	El Atteuf	57%		
	Hassi Al Gara	44%		
	Ghardaïa	62.5%		
<b>100%</b>		56.7 %		46.2 %

Le PRR est un programme destiné aux communes rurales, cependant le tableau ci-dessus confirme que même celles urbaines ont bénéficié d'un certain nombre

---

d'opérations réalisées à des taux très acceptables car au niveau de la wilaya de Ghardaïa existent des localités rurales à l'intérieur des communes classées urbaines.

Dans le tableau n° 08, nous observons que le taux de réalisation du PRR est plus important dans les communes urbaines soit 56,7% par rapport les communes rurales avec 46,2 %.

Nous pouvons interprétés ce résultat par les raisons suivantes :

- Le nombre des opérations proposées pour les communes urbaines est réduit par rapport aux communes rurales et de ce fait le taux de réalisation est automatiquement plus important
- Les actions qui n'ont pas, du tout, été réalisées se trouvent au niveau des communes rurales comme par exemple : la réalisation de points d'eau pastoraux : DJOUB, CED où le taux de réalisation est de 0 %.
- Suite aux inondations de 2008, les communes urbaines et particulièrement les localités rurales de ces communes sont les plus pernicious de cette inondation et de ce fait les opérations protectrices (gabionnage, construction de murette,.....) sont les plus réalisées dans cette politique.

#### **III.2.2.2. Les réalisations par opérations**

En s'appuyant, toujours, sur le tableau en annexe n° nous avons déterminé les opérations selon la réalisation :

- Les opérations les plus travaillées: > 50%.
- Les opérations les moyennement travaillées : 01- 50%.
- Les opérations non travaillées : 0%.

Les opérations agricoles les plus réalisées sont :

- Plantation fruitière plus proche la protection malgré le travaille de DSA
- Gabionnage protection des plantations des cours d'eau

- Amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne
- création d'unité de petit élevage (apiculture, lapin)
- entretien de bande verte
- construction de murette
- réalisation logement rural
- fixation de dune
- fixation de berge
- réalisation d'abris pour forage
- construction siège conservation
- plantation de brise-vent

Ces opérations sont le plus travaillées par la DSA et la DGF, on observe que la plupart de ses opérations a un but protecteur comme le gabionnage, construction de murette,...

En effet, en 2008, une épisode de pluies diluviennes frappe la ville de Ghardaïa et provoque des inondations exceptionnelles ayant détruit les productions et les bâtisses au niveau des exploitations. Cet évènement est à l'origine de l'orientation vers la protection les exploitations surtout le plus proche des berges des oueds.

Les opérations agricoles les moyennement réalisées sont :

- Ouverture de piste forestière (2010-2014)
- aménagement de piste agricole est ce le même entretien
- étude de faisabilité



Photo N° 01



Photo N° 02

### *Construction des murettes*

Les opérations agricoles non réalisées sont :

- mise en défens de parcours
- réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB)
- travaux de conservation des eaux et des sols : puits
- correction torrentielles
- création de périmètre agricole et pastoral
- plantation pastorale en sec
- création de petites unités d'élevage
- équipement de points d'eau: forages (énergie solaire)
- réhabilitation de point d'eau (puit pastoral)
- réalisation de point d'eau pastoral (puit pastoral)
- réalisation de points d'eau pastoraux : seguia
- réalisation de point d'eau pastoral (CED)
- réhabilitation de point d'eau pastoral (DJOUB)
- réalisation de canal d'amenée d'eau
- mobilisation de l'eau
- alimentation en énergie électrique
- réalisation de canaux principaux de drainage

- frais d'étude de suivi et d'évaluation
- plantation de bosquet d'ombrage pour le cheptel
- réhabilitation de points d'eau : puit
- réalisation et équipement forage
- équipement de points d'eau en pompe
- réfection réseau d'irrigation

Malgré que ces opérations soient celles qui touchent directement les agriculteurs elles n'ont pas été réalisées car, elles sont toutes sous la responsabilité de l'entreprise nationale de génie-rural (ENGR) qui déclare un manque de moyennes et d'opérateurs pour la réalisation de toutes ses opérations.

## Chapitre IV : Présentation générale de la commune de Metlili et des particularités du politique de renouveau rural

### IV.1. Présentation générale de la commune de Metlili

#### IV.1.1. Histoire de Metlili

La région de Metlili a été fondée par Tamer et Trif vers le XII<sup>e</sup> siècle et est habitée par les Chaâmbas, descendants des Beni- Souleim Ben Mansour de Médine (Arabie saoudite), qui sont un ensemble de tribus parmi lesquels se trouvent les Ouled Allouche, et Ouled Abdelkader, les Chorfa, les Almorabites, les Zouas, les Beni Merzoug ou les Beni Brahim.

La région de Metlili est le centre de rassemblement de ces tribus. L'ensemble est sous la coupe des Chaâmbas qui se sont révoltés contre le colonialisme français durant toutes les révoltes populaires de 1864 avec Bouchoucha.



Photo N° 03: La commune de Metlili

#### IV.1.2. Situation géographique

La commune de Metlili est créée le 25 mars 1958. Elle se situe à 42 km au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya à 32° 15 de latitude Nord à 3° 40 de longitude, est un ancien ksar abritant en 2010 une commune de 44.931 habitants. Elle couvre une superficie de 5.010,12 Km<sup>2</sup>.

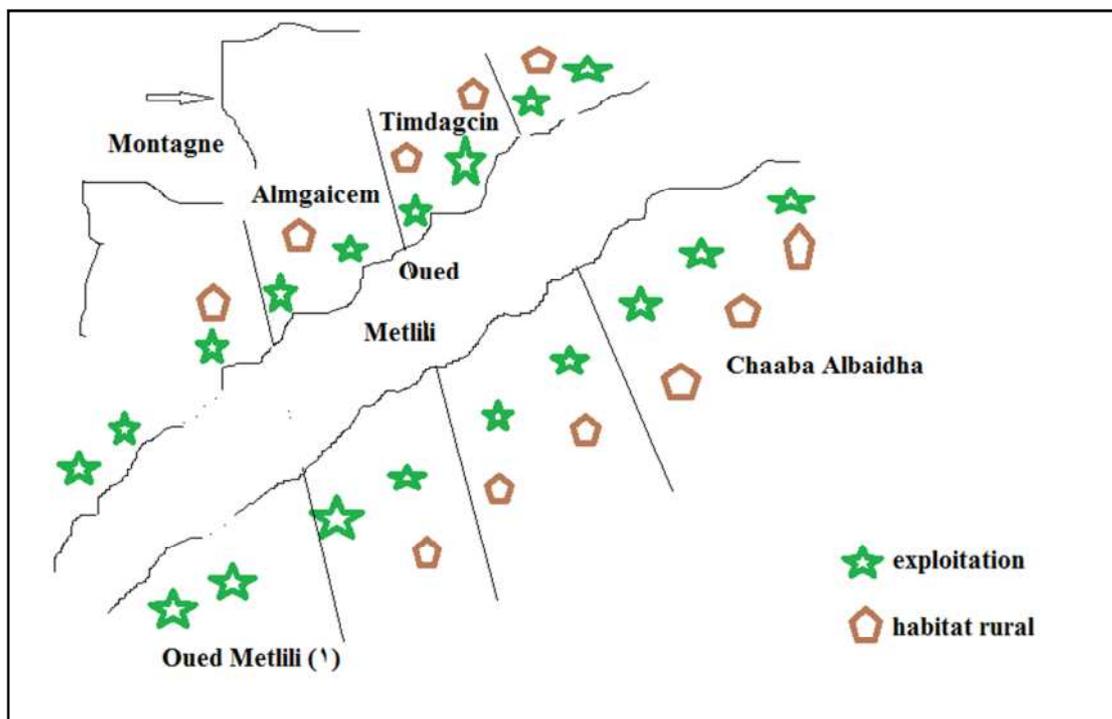
Elle est limitée:

Au nord par : Ghardaïa;  
A l'est : Ouargla;  
A l'Ouest : El-Mansoura et  
El-Bayad;  
Au Sud : El-Mansoura.  
(KADI et KORICHI, 1993)



Figure N° 04: Localisation de la commune de Metlili

Oued Metlili est une localité située à environ 32 Km du chef lieu de commune, sur la droite de la route nationale N°1 en allant vers EL-MENEA, et à environ 4,5 Km au Sud de l'intersection des routes de Ghardaia-El Menea-Ouargla. (BNEDR, octobre 1995)



Carte N° 03 : La localisation des localités d'Oued Metlili (BEN SANIA, 2012)

### IV.1.3. Particularité physiques de la commune de Metlili

**IV.1.3.1. Climat :** le manque de station météo au niveau de la commune de Metlili nous pousse à adopter les données climatiques de la station de Ghardaïa qui n'est pas plus loin que 45 km.

#### IV.1.3.2. Le sol

Metlili est une localité caractérisée par des chaînes de monticules rocailleuses et des terrains de formation Crétacée Secondaire; ce sont des formations de calcaire dur. (DSA, 2010)

Les caractéristiques de sols de la commune de Metlili particulièrement Oued Metlili "c'est un sol peu évolué d'apport sablo-limoneuse et une structure polyédrique

fine faiblement développée. Au-delà des 40 cm de profondeur la texture devient sablo-limono-argileuse et la structure massive avec une présence de cailloux et de graviers. (BNEDR, octobre 1995)

### IV.1.3.3. L'Eau

Au niveau de la commune de Metlili, existent des potentialités importantes de terres susceptibles d'être mises en valeur conditionnée par la mobilisation de la ressource hydrique qui se présente comme suite : (DPAT, 2011)

**Tableau n° 09:** Mobilisation et affectation des eaux

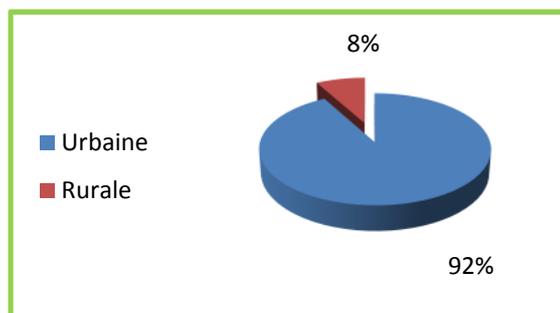
Eaux sous terraines mobilisées (Hm <sup>3</sup> / An)	Affectation %			Origine de la Ressource	Dotation A.E.P L/H/J	logements raccordés	
	A.E.P	A.E.I	Irrigation			A.E.P	Assainissement
16,23	52	/	48	Forage	150	94,5	70

Le nombre de forage réalisés à Metlili est de 33 mobilisés dans leurs totalités avec un débit moyen de 28 l/s.

Elle englobe, 17 réservoirs dont la capacité est de 21500 m<sup>3</sup> et 27 digues d'une capacité de 162000 m<sup>3</sup>.

### IV.1.4. Caractéristiques socioéconomiques de la commune de Metlili

#### 🚦 Population (DSA, 2010)



**Figure N° 05 :** Répartition de la population de la commune de Metlili (Urbain – Rural).

Au niveau de la commune de Metlili, le taux d'urbanisation est de 92 % des populations avec un taux de ruralité de 08 %. En 2010, Metlili représente 6817 des ménages. (DSA, 2010)

 **Education** : Année scolaire 2010/2011

La commune de Metlili dotée de 26 écoles primaires, 09 écoles moyennes et 04 lycées.

**Tableau N° 10** : Effectif des élèves et de l'encadrement.

Enseignement					
Primaire		Moyen		Lycée	
Effectif		Effectif		Effectif	
Elèves	Enseignants	Elèves	Enseignants	Elèves	Enseignants
4909	204	4651	259	2560	153

 **Santé**

Infrastructures par secteur sanitaire à la commune de Metlili :

- Un hôpital avec un nombre de lits 192
- 01 Clinique privée de chirurgie générale (Clinique grand Sud) d'une capacité de 22 lits.
- 04 polycliniques,
- 05 salles de soins
- 11 pharmacies dont 08 privées.

**Tableau N° 11** : Personnel médical et paramédical par secteur sanitaire comme suite:

Pu: Publique

P: Privé

T: Total

Médecins Spécialistes			Médecins Généralistes			Chirurgiens Dentistes			Pharmaciens			Paramédicaux
Pu	P	T	Pu	P	T	Pu	P	T	Pu	P	T	
22	1	23	35	5	40	12	2	14	1	8	9	301

### Habitat

- A fin 2010, le parc logement total de Metlili est estimé à 9637 unités dont 885 logements précaires. Ce parc se répartit ainsi :
  - 7871 logements habités
  - 1766 logements inhabités en cours de construction ou présentant des problèmes divers)
- Le Taux d'occupation des logements moyen net (par rapport au parc logement habité) est de: 5,55 habitants/logement.
- En 2010, le total logement rural programmé est de 1000 logements dont:
  - 740 achevé,
  - 170 en cours
  - 90 non lancé.

### Energie

- Raccordement au réseau d'électricité:

Le nombre total foyers raccordés en électricité est de 8083. Soit un taux d'électrification de 97 %

- Raccordement au gaz naturel:

Le nombre total de foyers raccordés en gaz naturel basse pression est de 5799. Soit un taux de raccordement en gaz de 70%. (DSA, 2010)

### Industrie

Au niveau de la commune de Metlili, existent 05 unités industrielles d'exploitation de gypse et de calcaire comme suit:

- SPDC, GHARDAIA PLATRE, OASIS PLATRE, PLATRE DU SUD pour l'exploitation de Gypse
- SMCM pour l'exploitation de Calcaire.

### Postes et Télécommunications

Au niveau de Metlili, il y a 04 infrastructures postales. Chaque établissement de nombre d'habitants est de 11232.

Pour la situation d'abonnés internet, existent 950 abonnés reliés à internet avec 05 cybers café. (DPAT, 2011)

### Culture et Culte

Au niveau de Metlili se trouve 03 centres culturels et 02 bibliothèques (dont un mondial). En plus se trouve 02 associations.

Pour les mosquées est de nombre de 44 (39 existantes et 06 en cours de réalisation) avec 04 écoles coraniques, 06 Zaouiates et 02 monuments historiques à caractère religieux.

### Tourisme

Les sites touristiques de la région de Metlili sont:

- Le Ksar de Metlili (monument classé)
- Les cimetières Chaamba
- Les gravures rupestres aux environ de la palmeraie de Metlili
  
- L'oasis de Metlili représente aussi une attraction touristique tout à fait différente du reste du M'Zab.
  
- La fête du Mehri (mois d'Avril) est organisée le S.I.J. et le comité des fêtes de Metlili avec au programme Fantasia, Courses (méharis et chevaux) promenades à dos de chameau (Sebseb, Zelfana), tir à cible... (DPAT, 2010)

#### IV.1.5. Agriculture à Metlili

L'agriculture avec l'élevage sont les 'activités les plus anciennes et les plus importantes dans la commune de Metlili, ainsi la situation actuelle des superficies et des productions est comme suit:

**IV.15.1. Structures agraires**

La commune de Metlili contient 1542 exploitations dont 1447 des exploitations privées, 15 d'EAI et 80 exploitations attribuées dans le cadre de la concession.

**IV.15.2. Superficie**

**Tableau N° 12 : Répartition générale des terres (Unité : Ha). (DSA, 2010)**

S.A.U	Packages et parcours	Terres Improductives des exploitations	Terres improductives non affectées à l'agriculture	Total = Superficie de la commune
2.085	185.774	14	313.139	501.012

En considérant le facteur eau et les faibles précipitations, la S.A.U exploitée se limite aux seules superficies bénéficiant d'une ressource hydrique (forages, puits). Le reste est constitué de packages et parcours 185.774 Ha et de terres improductives des exploitations agricoles 14 ha.

**Tableau N° 13 : Situation de la S.A.T, la S.A.U et la mise en valeur**

Unité : Ha (DSA, 2010)

S.A.T	S.A.U	Mise en valeur			
		Superficie susceptible d'être valorisée		Superficie Attribuée	Superficie réellement mise en valeur
		Total	dont en zone favorable		
187.863	2.085	17535	1040	3831	1566

**IV.1.5.3.Principales productions agricoles**

Dans la commune de Metlili on a 1542 agriculteurs et 690 d'éleveurs

- **Production végétale**

**Tableau N° 14** : les superficies et productions par culture (DSA, 2010)

Spécifications	Superficie (Ha)	Production (Qx)
Phoeniculture :	1.056	53.760
Nombre de pieds	124.270	
Nombre de palmiers en rapport	126888	
Arboriculture fruitière (sous étages)	288	26255
Cultures maraîchères (Dont Pomme de terre)	237	34.210
Cultures fourragères	220	44.200

- **Cheptel**

Ovins :	160.000 têtes
Bovins :	194 têtes dont 100 vaches
Caprins :	40.000 têtes
Camelins :	5.000 têtes
Poulet de chair :	8.600 sujets

- **Production animale**

Viandes rouges :	1982 Qx
Viandes blanches :	2.505 Qx
Production laitière totale (L):	4.528.800

- La commune de Metlili concernées par le nomadisme local où activent des éleveurs avec des troupeaux de taille moyenne de 50 à 100 têtes.
- Metlili accueillent des troupeaux en provenance du Nord et de l'Ouest (Djelfa, El-Bayad, Saida et Boussaâda,...). Les troupeaux sont importants (200 à 300) têtes et viennent pendant la saison d'hiver. (DSA, 2010)

**IV.2. La politique de renouveau rural à Metlili**

La Politique du renouveau rural est réalisée dans la commune de Metlili et plus précisément au niveau des deux localités (Oued Metlili et Oued Mhaiguen). Les opérations réalisées sont comme suit :

**Tableau N° 15:** les opérations de PRR au niveau de la commune de Metlili.

Localités de Mettili	Opérations	Réalisation		100%
		Prévu	Réalisé	
Oued Metlili	ceinture et bande verte	11 ha	8 ha	72.72 %
	gabionnage	28000 m <sup>3</sup>	27000 <sup>3</sup>	96,42%
	construction de murette	35885 m <sup>3</sup>	25818 m <sup>3</sup>	71.94 %
	plantation fruitière	10 ha	18.75	100%
	création d'unité de petit élevage (lapin)	1 u	1u	100%
Oued Mhaiguen	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne	6 u	6 u	100%
	mise en défens de parcours	100 ha	/	0%
	réalisation de point d'eau pastoral (CED)	1u	/	0%
	réhabilitation de point d'eau (puit pastoral)	4 u	/	0%
	étude de faisabilité	1 ff	1 ff	100%
	création de petites unités d'élevage	20 u	/	0%

La réalisation de PRR au niveau de la commune de Metlili est relativement importante surtout dans la localité d'Oued Metlili par rapport Oued Mhaiguen.

Oued Mhaiguen est une localité caractérisée par sa localisation assez éloignée par rapport au centre ville de Metlili et habitée par des nomades pour cela les opérations

réalisées sont limitée a celle de l'amenée d'énergie électrique en vue d'améliorer les conditions de vie des nomades.

Oued Metlili est une localité d'une superficie de 89 Ha regroupant environ 300 agriculteurs. Cette localité est caractérisée par un drainage naturel vers l'exutoire d'Oued El Haimer. L'électrification et les routes goudronnées sont à proximité.

Toutes les opérations au niveau d'Oued Metlili sont relativement réalisées allant de 72 % à 100 % des prévisions

La majorité des agriculteurs ont bénéficié de l'ensemble des opérations surtout celle du gabionnage qui n'est pas seulement pour un rôle de protection du lit d'oueds mais en plus pour lutter contre les menaces des animaux: mules, ânes.



**Photo N° 04 : Gabionnage**

L'élevage de lapin a été réalisé mais rapidement abandonné du fait de la non adaptation de l'animal au milieu.

On a conclu que relativement toutes les opérations qui ont déposés pour la commune de Metlili particulièrement Oued Metlili est appliqué donc on a choisi cette localité pour réaliser l'étude des enquêtes.

## Chapitre N° V : Enquêtes et Résultats au niveau des exploitations

### V.1. Analyse et discussion socio-économique

Dans cette partie de l'étude, il s'agit de faire l'analyse du fonctionnement des différentes exploitations agricoles au niveau de l'Oued Metlili d'une façon globale

En effet, ils y existent 300 exploitations parmi lesquelles 20 ont été touchées par la politique du renouveau rural.

Les enquêtes ont été réalisées auprès de ces 20 exploitations agricoles dans différentes localités d'Oued Metlili : Timdagine, Cheaba albaidha, Almgaiem, Oued Metlili (1); où sont réalisés le PPR.

Selon quelques axes principaux, nous avons analysé l'exploitation, ces axes sont :

1. Localisation des exploitations
2. Identification de l'exploitant
3. Structure et fonctionnement de l'exploitation, a travers principalement:
  - Structure de l'exploitation
  - Fonctionnement
  - Environnement de l'exploitation
4. Analyse

#### 1. Localisation des exploitations

Les exploitants sont localisés au niveau de quatre localités comme suit :

**Tableau N° 16 :** La localisation des exploitants dans la localité d'Oued Metlili.

Cheaba albaidha	Timdagine	Almgaiem	Oued Metlili 1 (sud)	Total
08	07	03	02	20
40%	35%	15%	10 %	100%

Les différentes sorties ont été effectuées sur terrain pendant des périodes coïncidant avec différentes opérations culturales tel que pollinisation, semis la culture d'été,...etc. dans l'objectif de rencontrer le nombre maximum des agriculteurs.

## 2. Identification de l'exploitant

### 2.1. Sexe

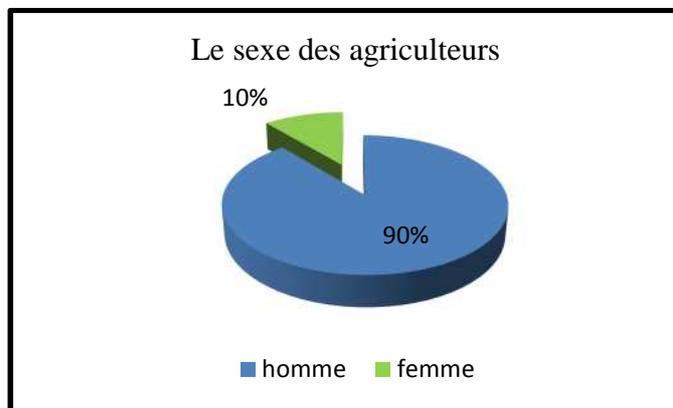


Figure N° 06: Le sexe des agriculteurs.

Au niveau d'Oued Metlili 90 % des exploitations appartiennent à des hommes.

Les 10 % sont représentés par 2 femmes veuves s'occupant elles mêmes des principales opérations culturales avec l'aide de leurs enfants.

### 2.2. Age

Pour cette composante nous avons adopté une norme moyenne généralement prise dans les études déjà faites dans les régions sahariennes.

Jeune : <40 ans  
 Adulte : 40-65 ans  
 Vieux : 65 ans

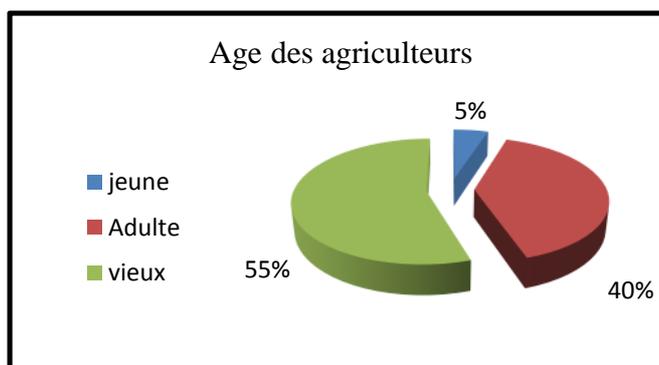


Figure N° 07 : Age des agriculteurs.

Un peu plus que la moitié des agriculteurs sont d'un âge avancé (> 65 ans).

40% sont d'un âge moyen et seulement un agriculteur est de moins de 40 ans.

### 2.3. Situation familiale

Presque tous les agriculteurs sont responsables de ménages

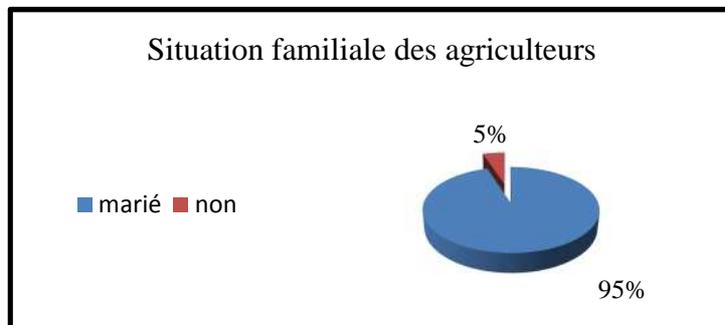


Figure N°08 : Situation familiale des agriculteurs.

### 2.4. Place de l'agriculture

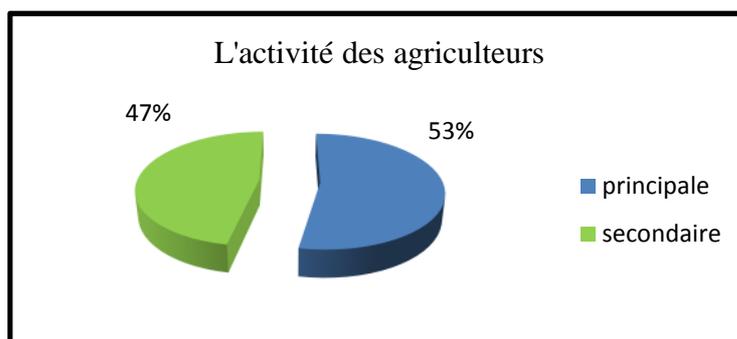


Figure N° 09 : L'activité des agriculteurs.

53 % des agriculteurs au niveau d'Oued Metlili considèrent que l'agriculture est leur activité principale. Le reste considère l'agriculture comme étant une activité secondaire. Ils sont généralement fonctionnaires ayant demandé des lots pour améliorer leurs revenus et préparer leurs retraites.

### 2.5. Niveau d'instruction

Tableau N° 17: Le niveau d'instruction des agriculteurs.

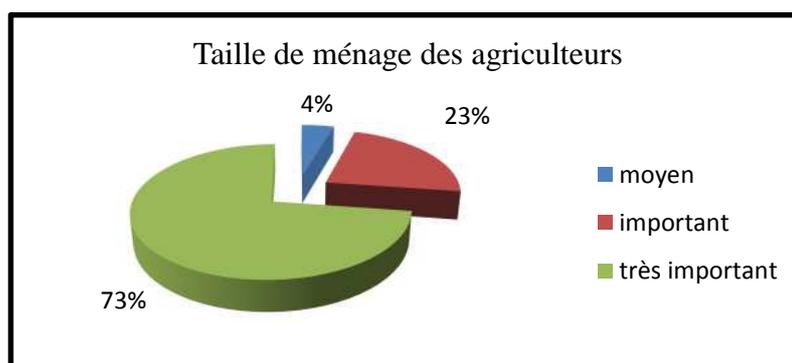
l'école coranique	Primaire	Universitaire	total
15	03	02	20
75%	15%	10%	100%

La majorité des exploitants ont un niveau modeste ayant fait l'école coranique. 15% ont un niveau primaire et 10% soit deux agriculteurs ont des diplômes universitaires.

## 2.6. Taille de ménage

Pour cette composante nous avons adopté la norme suivante:

$\leq 4$  moyen      4-9 important       $> 9$  très important



*Figure N°10 : Taille de ménage des agriculteurs.*

La majorité des exploitants est de ménages très importants avec 73 % de ménages de taille importante.

## 3. Structure et fonctionnement de l'exploitation

### 3. 1 Structure de l'exploitation

#### 3. 1. 1. Identification de l'exploitation

Nous signalons que nous avons réalisé notre étude au niveau de plusieurs localités de Oued Metlili ayant bénéficié de la politique RR. En effet ces exploitations sont dans leur ensemble nouvellement créées et appartiennent à des agriculteurs ayant des terrains ailleurs soit au niveau de l'ancienne exploitation datant de plusieurs décennies.

Celle que nous avons visité sont les seules bénéficiant du RR et sont d'une ancienneté ne dépassant pas 28 ans.

### 3.1.1.1. Date d'installation

Inférieur à 10 ans                      De 10 à 25 ans                      > 25 ans

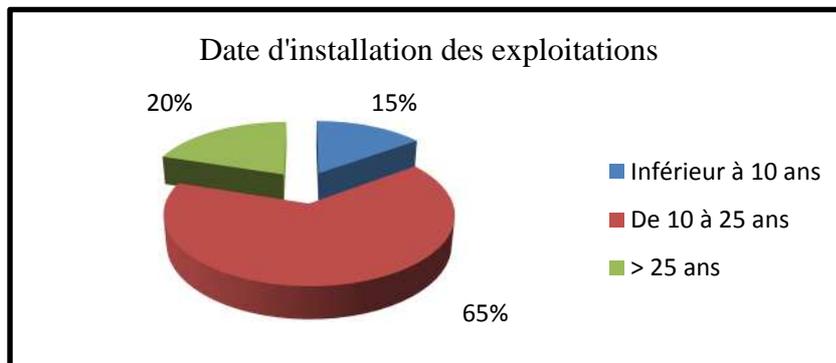


Figure N° 11 : figure représentative la date d'installation des exploitations.

La plupart des exploitations sont de date d'installation allant de 10 à 25 ans. 20 % des exploitations ont plus de 25 ans avec la plus ancienne de 28 ans donc créée en 1983 avec la promulgation de la loi APFA.

### 3.1.1.2. Foncier

- Statut de la terre

Au niveau d'Oued Metlili 95% des exploitations sont privé.

- Origine foncier

Parmi 20 exploitations ; 95 % sont à la propriété de leurs exploitants dont 80% bénéficient des terres dans le cadre de APFA et 15 % par achat. Le reste ne bénéficie pas encore d'un arrêté de propriété.

### 3.1.1.3. SAT/SAU

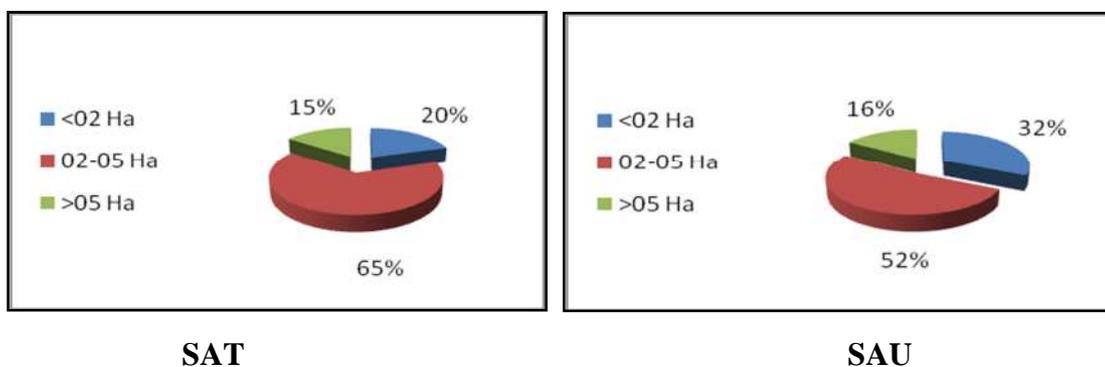


Figure N° 12 : Le SAT et SAU des exploitations au niveau d'Oued Metlili.

La SAT au niveau d'oued Metlili est relativement importante. Dans la majorité des exploitations la SAU est presque la même que SAT dénoter que l'agriculture est intéressante dans cette localité.

65% des exploitations occupent des surfaces de 02 à 05 Ha avec un taux de 52% de SAU.

Les agriculteurs ayant des exploitations supérieures à 05 Ha atteindre jusqu'au 10 Ha leur surface cultivée est de 5.75 à 08 Ha.

### 3.1.1.4. Les productions

#### A. La phoeniciculture

##### A.1. Nombre de palmiers

**Tableau N° 18:** Le nombre de palmiers.

0 palmiers	< 100 palmiers	100-300 palmiers	300- 400 palmiers	Total
01	03	15	01	20
05%	15%	75%	05%	100%

Oued Metlili caractérise par la dominance de la phoeniciculture.

Le nombre total de palmiers varie de 40 à 400 par exploitation avec 75% des exploitations ayant entre 100 à 300 palmiers.

##### A.2. Origine de djabbars

**Tableau N° 19:** Origine de djabbars des exploitations.

Non cultivé	Metlili	Autre	Total
01	14	05	20
05%	70%	25%	100%

La majorité des exploitants plante des djebbars de Metlili avec un 25% qui ont des djebbars originaires de Sebseb, Zelfana, Mansoura.

- Les exploitations sont dominées par la variété Deglet nour dans Oued Metlili car la rentabilité est importante et plus demander dans le marché local et régional.

- Le Deglet est suivi d'autres variétés tel que : Ghars; Azerza; Bent Qbalat; Timjohert; Tefizouin; Adala; ....
- La majorité des exploitations est de rentabilité moyenne, un palmier produit de 50 à 70 Kg.

### B. Arboriculture

Presque tous les exploitants pratiquent l'arboriculture; la moitié sont exploités en sous étages et le reste en plein champ.

Les espèces dominantes sont les agrumes : oranges suivi du citronnier et mandarines.

On trouve également autres espèces tel que: grenadiers; figuiers; pommiers; poiriers; abricotiers; pêcheurs; raisins; oliviers.

Le nombre total des arbres varie entre 20 à 400 arbres par exploitation, avec 40% des exploitations ayant entre 100-300 arbres alors que la moitié cultivent moins de 100 arbres et généralement entre 20 à 80 arbres selon l'indique de tableau suivant:

**Tableau N° 20:** Nombre des arbres.

ne cultive pas	<100 arbres	100-300 arbres	>300 arbres	Total
01	10	08	01	20
05%	50%	40%	05%	100%

La majorité des plants d'arbres sont achetés de Metlili avec des exploitations dont les plants sont d'origine de Boufarique; Media; Blida donnant de meilleurs rendements.

Au niveau d'oued Metlili la plupart des exploitations donnent des rendements plus importants et pour la rentabilité est moyenne importante.

### C. Culture fourragère

**Tableau N° 21:** Culture fourragère.

Non	<0,5 ha	0,5-02 ha	> 02 ha	total
11	05	03	01	20
55%	25%	15%	05%	100%

Plus de 45% des exploitations cultivent des fourrages en plein champ comme l'orge, sorgho, luzerne. 30% de ces exploitations pratiquent la culture fourragère pour la vente et 15% pour l'élevage familial (caprin, ovin).

Le reste des exploitations ne pratiquent pas cette culture en raisons de : manque d'eau, le peu de bénéfice...

La majorité des exploitations achètent la semence à Ghardaïa avec rarement ceux qui procurent leurs semence de Metlili; Ksar el Boukhari; Touggourt.

#### D. Maraichage

**Tableau N° 22:** Culture maraichère.

Non	Plein champ	Sous palmier	Total
04	13	03	20
20%	65%	15%	100%

80 % des agriculteurs pratiquent le maraichage parmi lesquels 65% cultivent le maraichage en plein champ avec 15% sous palmiers. 20 % des agriculteurs ne cultivent pas du maraichage à cause de l'insuffisance d'eau.

Les espèces cultivées sont, pour la majorité des exploitations, des espèces saisonnières d'été et d'hiver comme exemple: Oignon; carotte; poivron; aubergine; betterave; melon; fève; pomme de terre.

**Tableau N° 23:** La superficie de maraichage.

Superficie	<0,5 ha	0,5-01 ha	01- 03ha	Total
Nombre des agriculteurs	01	07	08	16
%	06%	44%	50%	100%

La moitié des agriculteurs cultivent de 1 à 3 ha de maraichage surtout les exploitations de surface totale plus de 04 Ha.

#### E. Céréaliculture

Au niveau d'Oued Metlili, nous avons rencontré un seul agriculteur pratiquant la céréaliculture. Les autres évitent cette spéculation pour les raisons suivantes

- Manque d'eau;
- La pauvreté du sol;
- Indisponibilité et cherté des engrais

## F. Elevage

**Tableau N° 24:** L'élevage au niveau d'Oued Metlili.

Exploitation a élevage	Sans	Total
07	13	20
35%	65%	100%

On à 35% des exploitants pratiquent l'élevage dont 25% pour les ovins (une dizaine de têtes) et 10% entre les bovins (2 vaches), les caprins et l'aviculture avec une dizaine de sujets). Ces agriculteurs ont des bâtiments d'élevage destinés à l'abri du cheptel dans leurs exploitations.

La production de viande et laitière est destinée à la vente.

Il est important de noter qu'au niveau de cette localité il n'existe aucun agriculteur disposant d'élevage camelin contrairement à ce qui est connu pour les communes de Metlili.

### 3.2 Fonctionnement de l'exploitation

#### 3.2.1. Mains d'œuvres

Au niveau d'Oued Metlili le type de main d'œuvre dans tous les exploitations est familial et saisonnier pour un nombre moyen de 3-4 personnes d'un âge moyen de 20-35 ans.

10 % des exploitations font recours à la main d'œuvre permanente (une personne pour une exploitation de 06 ha).

Au niveau de la majorité des exploitations le rôle de la main d'œuvre familiale de sexe féminin est important. Pour chaque ménage les femmes (mère, filles et femme) travaillent sur l'exploitation assurant différentes opérations surtout pour la culture sous serre, le semis, l'irrigation, le désherbage, le tri des dattes, etc ...

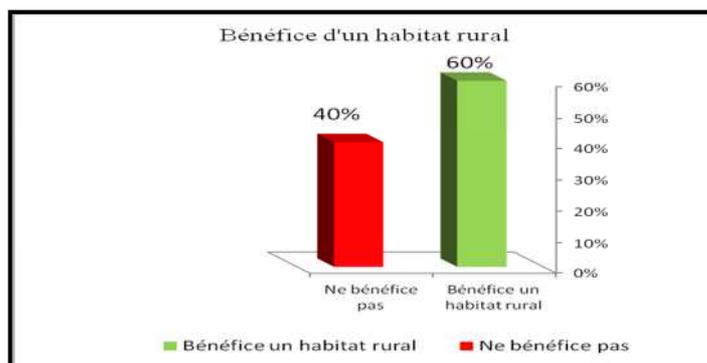
#### 3.2.2. Matériel agricole

Toutes les exploitations utilisent les outils manuels simples. La mécanisation est limitée à l'utilisation de tracteur et de bulldozer loués auprès des grandes entreprises à des prix très coûteux.

### 3.2.3. Bâtiment

Les exploitants habitent dans différentes localités de la commune de Metlili se trouve la plupart dans les localités de Goumgouma, Almgaiem, Al Hadika variant entre 10 à 30 km.

Cependant, ils ont tous des constructions très acceptables au niveau de leurs exploitations et qui ont été amélioré avec le programme du renouveau rural à travers l'opération "logement ruraux" qui se présente comme suit:



*Graphie N° 01: Le taux de bénéficiaire d'un habitat rural.*

Les 40 % qui n'ont pas bénéficié c'est pour des raisons multiples non justifiées aux yeux des agriculteurs surtout ceux propriétaire de la terre.

### 3.2.4. Moyens de transport

Les agriculteurs d'Oued Metlili disposent dans l'ensemble de moyens de transport pour leurs propres déplacements ainsi que la commercialisation du produit.

### 3.2.5. Brise vent

Toutes les exploitations sont couvertes d'un système de brise vent simple et/ou mixte soit : mure, palmes, arbres d'oliviers.

### 3.2.6. Irrigation

**Tableau N° 25:** L'irrigation au niveau d'Oued Metlili.

Puits	Forage	Total
16	04	20
80%	20%	100%

80 % des exploitations utilisent uniquement les puits. Les 20% restant se contentent de l'utilisation du forage (10%) pour certains et 10 % combinent entre les deux ressources.

La profondeur des puits sont varié entre 37 à 45 m d'après des agriculteurs.

Fréquence d'irrigation (été et hiver) : la plupart des exploitants en hiver irrigue 02 jours/semaine et en été jour/jour (04heurs).

Le tour d'eau dans la localité d'Oued Metlili (1) est jour/jour avec 08 heurs/jour et dans les localités de : Timdagine, Cheaba albaidha et Almgacem est de 04 heurs/04 jours ceci est à l'origine de l'orientation des agriculteurs vers l'exploitation des puits

**Tableau N° 26:** Système d'irrigation.

Non utilisée	Submersion	Goutte à goutte et Submersion	Goutte à goutte, aspersion et submersion	Total
01	10	07	02	20
05%	50%	35%	10%	100%

50% des exploitations irriguent seulement par la méthode traditionnelle de submersion.



**Photo N° 04**



**Photo N° 05**

#### *Différentes cultures par le système submersion*

L'ensemble des exploitations utilisent les seguias, 35% combinent avec le système de goutte à goutte et 10% des exploitations utilisent en plus le système d'aspersion par des mini pivots.

Le peu de recours aux moyens d'irrigation moderne tel que goutte à goutte et aspersion s'explique par:

- ❖ La cherté de système goutte à goutte.
- ❖ L'irrigation par goutte à goutte n'est pas recommandée en été au niveau de cette région.
- ❖ Le manque d'eau pour l'aspersion.

Parmi les 20 agriculteurs enquêtés 14 déclarent avoir un problème d'insuffisance en eau pour réaliser les objectifs de production.

### 3.2.7. Drainage

La région d'Oued Metlili est caractérisée par un drainage naturel et ne présente pas de problème de la remonter de la nappe phréatique.

## 3.3. Environnement de l'exploitation

### 3.3.1. Commercialisation

**Tableau N° 27:** La commercialisation

Non commercialisée	Marché local	Marché régional	Total
01	16	03	19
05%	80%	15%	100%

80% des exploitants commercialisent leurs productions au niveau du marché local.

15% vont jusqu'à vendre leurs produits dans le marché régionale tel que Ouargla et Tamanrasset pour certains produits tel que les fruites et spécialement les agrumes (oranges), la menthe, le melon, la carotte etc ...

### 3.3.2. Association

Au niveau d'Oued Metlili, existent deux association, à savoir, Al Nakhil et Al Falah créés depuis 10 ans mais seulement 30 % des exploitants sont adhérents du fait que ces associations font généralement face aux problèmes de bureaucratie et ne sont que très rarement efficace.

Pareille, pour toutes les régions sahariennes, TATI a conclu concernant la région de Ouargla « très rares sont les agriculteurs adhérents à des associations. Le manque de confiance et l'absence d'une véritable organisation socioprofessionnelle au service du développement agricole de la région sont à l'origine de cette attitude ».

### 3.3.3. Subvention

**Tableau N° 28:** Le bénéfice de subvention.

Oui	Non	Total
17	03	20
85%	15%	100%

La majorité des exploitations profitent de la subvention de l'Etat dans le cadre de différents programmes, notamment celui de la politique du renouveau rural. Ces subventions se présentent comme suit :

- ✓ 42% des exploitations ont profité des bassins.
- ✓ 11% des exploitations ont profité des puits.
- ✓ 26% des exploitations ont profité des seguias
- ✓ 26% des exploitations ont profité des brises vents (arbres d'oliviers).
- ✓ 16% des exploitations ont profité des djabbars.
- ✓ 16% des exploitations ont profité des arbres fruitiers : agrumes, pommiers, poiriers.

### 3.3.4. Banque et assurances

La plupart des exploitants (95 %) ne font pas recours aux crédits bancaires pour des raisons religieuses. Ces mêmes raisons sont à l'origine de la décision des agriculteurs de ne pas assurer leurs exploitations et leurs produits.

Ceci étant un comportement généralisé à travers toutes les régions sahariennes. Pour par exemple la wilaya de Ouargla CHAOUCH. A signalé " La quasi-totalité des agriculteurs ne demandent pas de crédits bancaires pour des considérations religieuses, et les rares personnes ayant demandé des crédits n'ont pas pu bénéficier d'avis favorable." (CHAOUCH, 2006)

### 3.3.5. Vulgarisation

La majorité d'exploitants déclarent le manque flagrant de la vulgarisation.

Ce problème touche l'ensemble du secteur des régions sahariennes comme pour Ouargla ou CHAOUCH. S a constaté que " Le milieu agricole de la région de Ouargla marque un déficit accru en matière de vulgarisation", et d'après TATI "Selon les agriculteurs les visites de vulgarisation se font d'une manière aléatoire, et seulement quelques agriculteurs qui en bénéficient ".

### **3.4. Les contraintes les plus citées**

#### **3.4.1. Les problèmes des exploitants**

- Manque flagrant de la vulgarisation;
- Manque d'eau qui oblige les agriculteurs à réduire l'espace cultivé ;
- Cherté de la main d'œuvre avec souvent manque de qualification;
- Cherté de la facture d'électricité;
- Pistes agricoles à réaménagé;
- Déficit momentané de semences de qualité et pesticides;

#### **3.4.2. Les problèmes des administrations**

- Le manque de moyens notamment celui du transport;
- Manque de coordination avec le reste des secteurs d'activité tel que santé', éducation, APC,... malgré le caractère de la politique dite intégré;
- Le problème de continuité de certains travaux par les entreprises responsables de ces opérations.

## V.2. Synthèse des résultats

Dans cette synthèse nous allons présenter l'ensemble des paramètres déterminant pour l'analyse de la situation du secteur agricole au niveau de la commune de Metlili.

Nous signalons que la politique de RR est destinée principalement au milieu rural où existent les anciennes exploitations et où se trouve également une concentration importante de la population avec des centres sociaux, de soins, les mosquées, les écoles,...

Au niveau de la localité choisie pour notre étude, il s'agit du fait que les anciennes exploitations sont devenues de petits jardins ne dépassant pas 10 palmiers avec des constructions de plus en plus importantes et qui ont bénéficié d'étude de faisabilité établie par le DGF et dont la réalisation a été limitée à quelques actions comme exemple la construction de la murette.

L'ancienne palmeraie de Oued Metlili a été envahie par le béton au fil des années et ne restent que les exploitations qui atteignent jusqu'à 42 ans en forme de jardins et qui ont été attribuées dans le cadre de la révolution agraire. Ainsi, les exploitations que nous avons choisies sont celles des localités : Timdagine, Al Cheaba elbaidha, Almgacem, Oued Metlili (1).

La localité d'Oued Metlili est caractérisée par des exploitations de taille moyennes (2 à 5 ha), le plus souvent récemment créées (10 à 28 ans) et appartenant à des agriculteurs dans leur totalité originaire de ladite commune.

La majorité des exploitants sont responsables de ménages aux tailles très importantes. Les chefs de ménages sont généralement d'un âge avancé ce qui explique que 75% sont issus de l'école coranique.

Ces agriculteurs considèrent déjà, pour leur moitié, que l'agriculture est l'activité de base, le reste prépare une activité d'avenir à travers cette prise en charge de leurs exploitations.

Polyvalentes avec une certaine orientation vers la phoeniciulture ces exploitations sont dans leur majorité le modèle de l'oasis avec un effort en vue de la commercialisation d'une bonne partie de la production vers les marchés locaux et régionaux.

La production végétale dominante au niveau de Metlili est la phoeniciculture tous les agriculteurs possèdent et continue l'augmentation de nombre de palmier surtout Deglet Nour pour leur rentabilité et le demande de marché, suivi par l'arboriculture qui représente une situation plus importante dans la majorité des exploitations qui s'exploitent les agrumes surtout l'orange et le citronnier.

Les cultures annuelles sont diversifiées entre maraichage et cultures fourragères destinées, généralement, au marché local. L'élevage est modeste et du type familial.

En dehors de ce secteur d'activité qui est l'agriculture, les établissements à caractère social ne semble pas poser de grands handicap aux yeux des populations locales cependant nous signalons le fait très inquiétant qui est le manque de coordination entre les différents secteurs notamment, santé, éducation, agriculture, APC,...etc malgré le principe de base de cette politique qui se veut intégré.

Ce problème a certainement perturbé le bon fonctionnement des PPDR I sauf que la conscience des agriculteurs et l'entente à titre personnel entre les opérateurs des différents secteurs et les fonctionnaires des différentes administrations participe nettement dans la l'amortissement de ce problème à l'échelle de la localité étudiée.

Ceci dit que les populations rurales et surtout les agriculteurs de la localité d'Oued Metlili sont conscient de la nécessité d'une phase d'apprentissage et d'adaptation à la nouvelles politique et expriment des perspectives de développement très ambitieux notamment en matière d'augmentation des superficies et des produits agricoles, le renforcement de l'élevage surtout du type caprin et ovins, l'amélioration des conditions hydriques en réclamant des forages et des moyens d'irrigation économisateurs de l'eau.

Ces agriculteurs insistent sur la nécessité du financement sans usure, sur le problème des assurances auxquels ils veulent bien adhéré surtout après les inondations de 2008 et aussi des subventions de l'Etat pour une meilleure prise en charge de leurs exploitations et la main d'œuvre,...toutefois 45% des exploitations exploitent la culture fourragère comme culture de bétail.

Au niveau d'Oued Metlili se trouve des jardins mais avant était des exploitations; dans toutes ces jardins ne pratiquent l'élevage par contre les exploitations qui nous avons visités 63% de ses exploitations ne pratiquent pas l'élevage car la loin par rapport où habitat et menace de soustraction. Le type familial est le dominante mais entre les saisons parfois des exploitations demandent des mains d'œuvres saisonniers.

La vie de l'agriculture demande l'eau dans ce territoire observer des localités souffrir le manque et d'autres l'inverse. A ce coté 42% de ses exploitations bénéficient des bassins avec d'autres formes de subventions.

## Conclusion

Depuis plusieurs décennies, le milieu rural connaît différentes mutations socioculturelle, économique et écologique ayant aboutis à la dégradation des populations rurales et du milieu physique, cadre de vie de cette société.

BOUAMMAR confirme " l'évolution de l'agriculture ou sa dynamique est aussi sujette aux mutations économiques, sociales et culturelles que subit la société rurale en particulier et la société d'une manière générale. Les progrès, ou les changements des conditions de vie des agricultures, ne résultent pas seulement du processus d'évolution de la production agricole, mais aussi des changements et mutations que connaissent tous les autres secteurs d'activité". (BOUAMMAR, 2010)

La politique du Renouveau Rural est conçue comme étant une solution aux problèmes du milieu et de la société rurale visant l'amélioration des conditions de vie des populations estimées à plus de treize millions d'Algériens, soit 40% de la population totale

Dans l'objectif d'apporter notre contribution visant une approche de la situation de cette politique au niveau des régions sahariennes nous avons choisi la wilaya de Ghardaïa que nous avons examiné de près où nous avons constaté l'attention particulière accordée par les instances locales à cette politique.

Notre choix ayant porté sur la commune de Metlili et plus précisément la localité d'Oued Metlili vient du fait que cette localité est parmi celle ayant connu une intégration assez large des agriculteurs à cette politique

Dans notre étude nous avons constaté que cette politique dite du développement rural a touché l'ensemble des localités rurales même celles appartenant à des communes classées urbaines et reste l'une des atouts de cette politiques visant toute la population rurale sans exception.

Nous avons constaté de près l'effort réalisé par les cadres des institutions officielles tel que la DSA et la DGF visant l'orientation et l'accompagnement des populations dans la détermination des projets indispensables pour leurs milieux et aussi dans le suivi et le contrôle de l'avancement de la situation

Pour notre localité « Oued Metlili », nous concluons qu'il s'agit d'une localité très intéressée par cette politique et qui a connu, d'après nos enquêtes, un progrès appréciable en matière de conception du développement participatif. Les réclamations et les propositions des agriculteurs et aussi leurs ambitions en témoignent.

L'amélioration des conditions de vie à travers le secteur d'activité économique qui est l'agriculture et en même temps des paramètres socio économiques entre autre l'électrification, le raccordement aux réseaux AEP et celui d'assainissement, l'habitat notamment celui rural sont autant des atouts qui confirment notre deuxième hypothèse qui signale un début d'intégration des agriculteurs à cette politique prévoyant une amélioration, certaine, des conditions de vie des populations locales tant sur le plan social que économique.

Nous signalons par ailleurs que l'analyse d'une telle politique nécessite plusieurs études consécutives confirmant ou infirmant les orientations des efforts et des visions vers cette politique du renouveau rural.

## Références

### Références Bibliographiques

**ANONYME. 1999 :** Conseil Interministériel (CIM) Janvier, 1999). Communication de Mr le ministre de l'agriculture et de pêche sur le développement de l'agriculture, PP: 22.

**ANONYME. 2004 :** Appui institutionnel a la mise en œuvre de la stratégie de développement rural durable, rapport principal juillet 2004; P: 44.

**BENHADID D. 2010 :** Evaluation de la production de viande cameline et estimation des poids dans la commune de Ghardaïa, mémoire d'ingénieur, Université de Ouargla, p: 42.

**BNEDR. Octobre 1995:** Bureau National d'Etude pour le Développement Rural, PP : 5-7.

**BOUAMMAR B. 2010 :** Le développement agricole dans les régions sahariennes: Etude de cas: de la région de Ouargla et de la région de Biskra, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université de Ouargla, PP : 48, 263

**BOUGHABA .F. 2008 :** Contribution à l'étude de l'impact du PNDA sur le développement de l'agriculture dans la région de Ouargla, mémoire d'ingénieur, Université de Ouargla, PP:5, 22

**BRADAI S. 2010 :** Impact du programme de développement rural sur l'agriculture dans la wilaya de Ouargla (cas des localités d'Ain Moussa et Ghamra), mémoire d'ingénieur, Université de Ouargla, PP: 1, 7, 10, 12, 14, 89.

**C.N.D.R. Aout 2006 :** Commission national de développement rural, Le renouveau rural, PP : 148, 169.

**CAPILLION, MANICHON :** Guide d'étude de l'exploitation agricole, (non daté) PP: 64.

**CHAOUCH S. 2006** : Développement agricole durable au SAHARA nouvelles technologies et mutations socio-économiques le cas de la région de Ouargla. Thèse Doctorat, université Aix Provence-Marseille, 346 PP.

**CHEHMA A. 2005** : Etude floristique et nutritive des parcours camelins du Sahara Septentrional Algérien. Cas des régions d'Ouargla et de Ghardaïa. Thèse Doctorat en Biologie, Option Biologie Appliquée. Université d'Annaba, Département de Biologie. P178

**D.G.F, 2011**: Direction Général des forets, analyses statistiques de la wilaya de Ghardaïa, 132 PP.

**D.S.A. Ghardaïa** : Direction des services agricoles, la wilaya de Ghardaïa par les chiffres de 2010, 84 PP.

**DPAT, 2010**: Direction de Planification et Aménagement du Territoire, les fiches techniques des communes, 112 PP.

**HARROUZ, OULED HADJ, 2007**: La filière lait; vers une nouvelle dimension de développement dans la vallée du M'Zab et Metlili, mémoire d'ingénieur, Université de Ouargla, pP: 40.

**HERSI. A 1981** : Les mutations des structures agraires en Algérie de puis 1962, PP : 92, 171.

**HOUICHITI R. 2008** : Caractérisation d'un agrosystème saharien dans une perspective de développement durable : cas de l'oasis de Sebseb. Mémoire Magister : Agronomie, pP : 27, 28, 29.

**KADI A ET KORICHI B. 1992/1993** : Contribution à l'étude faunistique des palmeraies de trois région du M'Zab (Ghardaïa, Metlili, Guerrara), PP: 01.

**LAROUSSE AGRICOLE**, PP: 118, 409.

**LIMAM A. 2011** : La situation de l'agriculture dans la localité du chott analyse socio-économique et écologique, mémoire d'ingénieur, Université de Ouargla, PP: 6, 44

**M.D.D.R, Juillet 2004** : Ministère Délégué chargé du développement rural, stratégie nationale de développement rural durable, PP:48.

**MADR/Novembre 2010** : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, La politique de renouveau agricole et rural en Algérie, PP : 1, 2.

**MDDR, Décembre 2007** : Ministre Délégué chargé du développement rural, Le renouveau rural, 42 PP.

**MDDR, Juin 2004** : Ministre Délégué chargé du développement rural, Conception et mise en œuvre d'un projet de proximité de développement rural, 67 PP.

**TATI M. 2009** : Mutations socio-économiques et dynamique du secteur agricole dans la région de Ouargla le cas de Hassi Ben Abdellah, mémoire d'ingénieur, Université de Ouargla, PP: 14,80.

### ***Références électroniques***

(1) : [http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm)

(2) : (Source : OCDE et Conseil de l'Europe)

(3) : [http://environnement.wallonie.be/pedd/C0e\\_5-2b.htm](http://environnement.wallonie.be/pedd/C0e_5-2b.htm)

(4) : <http://www.olats.org/schoffer/defpol.htm>

(5) : C:\Users\User\Downloads\Metlili.htm

(6) : <http://www.forestiersalgeriens.net/t154-renouveau-rural-ppdri>

**Annexe n° 01 : Fiche d'enquête**

Date d'enquête :

N °:

**Identification de l'exploitant:**

Sexe :

Age :

Situation familiale :

Autre fonction :

L'agriculture activité principale ou secondaire :

Taille de ménage (garçons / filles) :

Nombre de palmeraies :

A quel âge débute-il l'agriculture :

**Identification de l'exploitation :**

Date d'installation :

Localisation :

Statut juridique :

Propriété collective (avec d'autres)

Familiale

Individuelle

Statut foncier :

Achat

Melk

Habous

Indivise

Origine foncière :

Héritage direct

Achat

Révolution agraire

APFA

Concession

PNDA

Êtes-vous propriétaire d'un terrain ailleurs

Etes vous exploitant agricole ailleurs

Structure et fonctionnement de l'exploitation :

SAT/SAU :

Système phoenicole :

Nombre de palmiers (dont dokkars) :

Origine de djabbars :

Cultivar dominant :

Pourquoi

Autres cultivars :

Rentabilité :

Cultures fourragères :

Espèces :

Surface :

Rentabilité :

Origine de semences :

Maraichage: (plein champ, plasticulture, sous palmier)

Espèces:

Surface:

Rentabilité:

Origine de semences:

Arboriculture :

Espèce dominante :

Autres espèces :

Nombre :

Rentabilité :

Origine de plants :

Pourquoi ne fait-on pas la céréaliculture

Elevage :

Pratiquez-vous l'élevage

Espèce :

Si marchand : quelle est la production?

Aménagement :

Brise vent :

Présent ou non :

Vivant ou inerte :

Irrigation :

Forage ou puits

Débit :

Qualité d'eau :

Système d'irrigation :

Submersion

Goutte à goutte

Aspersion

Pourquoi

Etat de réseau d'irrigation :

bon

moyen

mauvais

En terre

en béton

en plastic

autre

L'entretien du réseau :

Statut juridique de l'eau :

Individuel

Familial

Collectif

Etatique

Comment fait le tour d'eau et par qui

L'eau suffisante ou non

Drainage :

Matériel agricole :

Type : manuel

mécanique

Type de propriété :

individuelle

collective

autre

Main d'œuvre :

	nombre	Age moyen	qualification	Durée de travail
Familial				
Permanent				
saisonnier				

Le rôle du sexe féminin et la nature du travail :

**Environnement de l'exploitation :**

Commercialisation : marché local

marché régional

autres

Association : adhérent ou non:

Quelle association :

Depuis quand

Activités de l'association :

Subvention : Oui ou non

Pourquoi ?

Depuis quand?

Efficace ou non?

Banque : oui ou non

Pourquoi?

Depuis quand ?

Efficace ou non?

Vulgarisation : existe ou non

Fréquence :

Efficacité :

Problème handicapants

Perspectives de l'agriculture au Ghardaïa

Questions ouvertes :

Revenu de l'exploitation est versé dans l'agriculture et la famille

Bénéficiaire d'un habitat rural

Avenir de l'exploitation :

Augmenter la superficie

Développer d'autres cultures

A ce que bénéficie le gabionnage

## Annexe n° 02: Les opérations de PRR au niveau de Ghardaïa par communes

Communes	localité	les propositions	réalisation	100%			
GEURRARA	Guertoufa	gabionnage 1200 m3	Oui	40 %			
		plantation fruitière 8 ha	Oui				
		création d'unité de petit élevage (apiculture) 3 module	Oui				
		création de périmètre agricole et pastoral 100 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011				
		création de périmètre agricole et pastoral 100 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011				
	Oued nssa	Oued nssa	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 3u		Oui		
			plantation pastorale en sec 100 ha		NON		
			mise en défens de parcours 150 ha		NON		
			plantation de brise-vent 1,5 km		NON		
			travaux de conservation des eaux et des sols 2000 m <sup>3</sup>		NON		
			aménagement de piste agricole 10 km		NON		
			amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 1 u		Oui		
			amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 10 u		Oui		
			réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB) 1 U		NON		
			réalisation de point d'eau pastoral (MARE) 2U		NON		
			réhabilitation de point d'eau (puit pastoral) 3 U		NON		
			étude de faisabilité 1FF		Oui		
			réalisation de points d'eau pastoraux : puit 100 ml		NON		
			ouverture de piste agricole 10 km		NON		
			étude de faisabilité 1 ff		NON		
			Drin		Drin	ouverture de piste agricole 19 km	16,5 Km
						alimentation en énergie électrique 10 km	NON
	réalisation logement rural 7 U	Oui					
	fixation de dunes 20 ha	Oui					
	plantation fruitière 58,5 ha	Oui					
	création de petites unités d'élevage 35 u	NON					
	OUED ZEGRIR	OUED ZEGRIR	plantation de brise-vent 34km		Oui		
			ouverture de piste agricole 5 km		NON		
			équipement de points d'eau: forages (énergie solaire) 1 u		NON		
			étude de faisabilité 1 ff		NON		

BERRIANE	OUED BALOUH	gabionnage 5000 m <sup>3</sup>	Oui	48 %
		gabionnage 1000 m <sup>3</sup>	Oui	
		fixation de berge 2280 m <sup>3</sup>	Oui	
		plantation fruitière 5 ha	11,25 Ha	
		création de périmètre agricole et pastoral 150 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011	
		création de périmètre agricole et pastoral 150 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011	
		ouverture de piste agricole 13 km	NON	
		acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire (kit) 5 u	Oui	
		réalisation de points d'eau pastoraux : puit 50 ml	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
	OUED SOUDAN	mise en défens de parcours 100 ha	NON	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 3 u	Oui	
		plantation de brise-vent 1 km	NON	
		travaux de conservation des eaux et des sols 2000 m <sup>3</sup>	NON	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 1 u	Oui	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 5 u	Oui	
		réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB) 2 u	NON	
		réalisation de point d'eau pastoral (MARE) 1 u	NON	
		réalisation de point d'eau pastoral (CED) 1u	NON	
		réhabilitation de point d'eau (puits pastoral) 3 u	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	Oui	
		création de périmètre agricole et pastoral 100 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011	
		ouverture de piste agricole 5 km	NON	
		acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire (kit) 5 u	Oui	
		réalisation de points d'eau pastoraux : CED 1 u	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
		LAROUH	correction torrentielles 2000 m <sup>3</sup>	
	création de petites unités d'élevage 35 u		NON	
	BEN KHAMRET TRAIBA EL BAGUEL EL KEBICHE	création de périmètre agricole et pastoral 150 Ha	BEN KHAMRET et TRAIBA sont en cours	
	PALMERAIE DE BERRIANE	canaux d'irrigation et amenée d'eau 5000 ml	NON	
	gabionnage 9000 m <sup>3</sup>	Oui	75 %	
	plantation fruitière 7 ha	12 Ha		
	fixation de berge 5670 m <sup>3</sup>	Oui		

BOUNOURA	NTISSA	aménagement de piste agricole 3 km	Oui	
		création d'unité de petit élevage (lapin) 1 u	Oui	
		création d'unité de petit élevage (apiculture) 2 module	Oui	
		étude de faisabilité 1 ff	Oui	
		correction torrentielles 975 m <sup>3</sup>	NON	
		plantation fruitière 2,5 ha	Oui	
		création de petites unités d'élevage 17u	NON	
		ouverture de pistes agricoles 5.61 km	Oui	
	réalisation d'abris pour forage 2 u	Oui		
	OUED BOUNOUR A+NOUME RAT 2		gabionnage 1710 m <sup>3</sup>	
entretien de bande verte 3 ha			Oui	
AZOUIL		correction torrentielles 1000 m <sup>3</sup>	NON	
		création de petites unités d'élevage 17u	NON	
DAYA BEN DAHOUA	EL BOUTMA	gabionnage 4200 m <sup>3</sup>	NON	44 %
		aménagement de piste agricole 12 km	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
	OUED LABIADH	gabionnage 5800 m <sup>3</sup>	Oui	
		construction de murette 300 m <sup>3</sup>	Oui	
		plantation fruitière 5 ha	11.25 Ha	
	DAYET SIDI BELKACE M	réalisation de points d'eau pastoraux : captage et aménagement de source 1 u	NON	
		réhabilitation de point d'eau pastoral (DJOUB) 2 u	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
EL ATTEUF	TIMESSAS SINE+HAMERERIA T	gabionnage 3960 m <sup>3</sup>	Oui	57%
		fixation de berge 2050 m <sup>3</sup>	1978 m <sup>3</sup>	
		plantation fruitière 5 ha	Oui	
		aménagement de piste agricole 11 km	NON	
		création d'unité de petit élevage (lapin) 1 u	Oui	
		étude de faisabilité 1 ff	Oui	
		création de périmètre agricole et pastoral 200 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011	
	NOUMERAT 1	construction siège conservation 1 u	100%	
		entretien de bande verte 6 ha	Oui	
	OUED NIMEL	réhabilitation de point d'eau pastoral (DJOUB) 1 u	NON	
		travaux de conservation des eaux et des sols 1200 m <sup>3</sup>	NON	
	KAF DOUKHANE	ouverture de piste agricole 4 km	NON	
		plantation de brise-vent 1 Km	Oui	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
TIMESSAS SINE	correction torrentielles 1000 m <sup>3</sup>	NON		
	création de petites unités d'élevage 35u	NON		
GHARDAIA	LAADIRA	plantation fruitière 5 ha	Oui	62.5 %
		gabionnage 3000 m <sup>3</sup>	Oui	
		création d'unité de petit élevage (lapin) 1 u	Oui	
		correction torrentielles 2000 m <sup>3</sup>	NON	
		ouverture de piste agricole 5 km	NON	
		frais d'étude de suivi et d'évaluation 1ff	NON	
		ouverture de pistes agricoles 2.88 km	Oui	
réalisation d'abris pour forage 1 u	Oui			
HASSI		plantation fruitière 10 ha	Oui	44.45 %

HASSI EL GARA	TOUIL	plantation de brise-vent 3 km	Oui	37.5 %
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
	ERG ET OUED MYA	ceinture et bande verte 11 ha	Oui	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 3 u	Oui	
		réalisation de point d'eau pastoral (puit pastoral) 1 u	NON	
		réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB) 1u	NON	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 2 u	Oui	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 10 u	Oui	
		réhabilitation de point d'eau (puit pastoral) 4 u	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	Oui	
	WAHA KADIMA	réhabilitation de points d'eau pastoraux: réfection seguia 3000 ml	NON	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
		acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire (kit) 6 u	Oui	
		réalisation de canaux principaux de drainage 8000 ml	NON	
		réalisation de réseau de drainage 3400 ml	NON	
		frais d'étude de suivi et d'évaluation 1ff	NON	
		création de petites unités d'élevage 20 u	NON	
HASSI LEFHEL	OUED LEFHEL+OUED BOUALI	ceinture et bande verte 4 ha	Oui	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 4 u	Oui	
		plantation de bosquet d'ombrage pour le cheptel 10 ha	NON	
		fixation de dune 1 ha	NON	
		plantation pastorale en sec 100 ha	NON	
		aménagement de piste agricole 10 km	NON	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 2 u	Oui	
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 10 u	Oui	
		réalisation de point d'eau pastoral (puit pastoral) 60 ml	NON	
		réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB) 1 u	NON	
	étude de faisabilité 1 ff	Oui		
	OUED LEFHEL	plantation fruitière 10 ha	20 Ha	
		plantation de brise-vent 1,5 km	Oui	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
		plantation fruitière 8 ha	Oui	
		frais d'étude de suivi et d'évaluation 1ff	NON	
		création de petites unités d'élevage 20 u	NON	
		réalisation de canal d'amenée d'eau 1000 ml	NON	
	OUED TGHIR	réhabilitation de point d'eau (DJOUB) 2 u	NON	
		réhabilitation de points d'eau : puit 1 u	NON	
		réalisation de points d'eau pastoraux : puit 50 ml	NON	
		acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire (kit) 10 u	Oui	
		étude de faisabilité 1 ff	NON	
	ZOUIA	plantation fruitière 8 ha	Oui	
		frais d'étude de suivi et d'évaluation 1ff	NON	

MANSOURA	OUED MANSOUR A	plantation fruitière 10 ha	20 Ha	47.4%	
		fixation de dunes 30 ha	Oui		
		travaux de conservation des eaux et des sols 775 m <sup>3</sup>	NON		
		ouverture de piste agricole 5 km	NON		
		Réalisation de points d'eau pastoraux : DJOUB 1 U	NON		
		réalisation de points d'eau pastoraux : puit 100 ml	NON		
		étude de faisabilité 1 ff	NON		
		réalisation de seguias 1000 ml	NON		
	réalisation et équipement forage 500 ml	ouverture et en cours			
	OUED TOUIL	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 3 u	Oui		
		mise en défens de parcours 100ha	NON		
		plantation pastorale en sec 100 ha	NON		
		création de périmètre agricole et pastoral 100 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011		
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 1u	Oui		
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 10 u	Oui		
		réalisation de point d'eau pastoral (puit pastoral) 120 ml	NON		
		réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB) 1 u	NON		
		entretien de bande verte 3 ha	Oui		
		étude de faisabilité 1 ff	Oui		
MENEA		ERG	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 3 u	Oui	63.64%
	fixation de dune 1 Ha		NON		
	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 1 u		Oui		
	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 10 u		Oui		
	réalisation de seguias 1000 ML		NON		
	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 1 u		Oui		
	réalisation de point d'eau pastoral (puit pastoral) 4 U		NON		
	étude de faisabilité 1 ff		Oui		
	WAHA KADIMA+ GUIRET MOUSSA	plantation fruitière 10 ha	Oui		
		GOUIRET MOUSSA	plantation fruitière 3 ha	Oui	
	création de petites unités d'élevage 20 u		NON		
	OUED METLILI NORD	ceinture et bande verte 11 ha	8 ha	63.64%	
		gabionnage 28000 m <sup>3</sup>	27000 m <sup>3</sup>		
		construction de murette 35885 m <sup>3</sup>	25818 m <sup>3</sup>		

METLILI	OUED MHAIGUE N	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 6 u	Oui		
		mise en défens de parcours 100 ha	NON		
		réalisation de point d'eau pastoral (CED) 1u	NON		
		réhabilitation de point d'eau (puit pastoral) 4 u	NON		
		étude de faisabilité 1 ff	Oui		
		création de petites unités d'élevage 20 u	NON		
OUED METLILI SUD	plantation fruitière 10 ha	18.75			
	création d'unité de petit élevage (lapin) 1 u	Oui			
SEBSEB	OUED SEBSEB NORD	construction de murette 21060 m <sup>3</sup>	11019		50%
		gabionnage 12704 m <sup>3</sup>	12870		
	OUED SEBSEB	mobilisation de l'eau 1 u	NON		
		plantation fruitière 10 ha	15 ha		
	OUED ZARGOUN	réhabilitation de point d'eau (DJOUB) 3 u	NON		
		réhabilitation de points d'eau : puit 2 u	NON		
		équipement de points d'eau en pompe 1 U	NON		
		acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire (kit) 2 u	Oui		
étude de faisabilité 1 ff	NON				
ZELFANA	OUED ZELFANA SUD	plantation fruitière 5 ha	11.25	50%	
		création d'unité de petit élevage (lapin) 1 u	Oui		
		création d'unité de petit élevage (apiculture) 3 module	Oui		
		création de périmètre agricole et pastoral 200 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011		
	OUED ZELFANA NORD	ceinture et bande verte 2 ha	Oui		
		gabionnage 19000 m <sup>3</sup>	Oui		
	HSSI	amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 3 u	NON		
		amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne 10 u	Oui		
		mise en défens de parcours 150ha	NON		
		plantation pastorale en sec 100 ha	NON		
		réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB) 2 u	NON		
		étude de faisabilité 1 ff	Oui		
	ZELFANA OUED ET GOUIFLA	réalisation de points d'eau pastoraux : seguia 3000 ml	NON		
		étude de faisabilité 1 ff	NON		
		réalisation de canal d'amenée d'eau 802 ml	NON		
		plantation fruitière 3 ha	Oui		
création de petites unités d'élevage 20 u		NON			
frais d'étude de suivi et d'évaluation 1ff		NON			
curage de drain 5000 ml		en cours			
réfection réseau d'irrigation 4 km		NON			

**Annexe n° 03:** Les opérations de PRR au niveau de la wilaya de Ghardaïa.

opérations	Ghardaïa		100%
	Prévu	réalisé	
gabionnage	94574 m <sup>3</sup>	89350 m <sup>3</sup>	94,47%
plantation fruitière	183ha	240,50 ha	100%
création d'unité de petit élevage (apiculture)	8 modules	8 modules	100%
création de périmètre agricole et pastoral	1250 ha	Balancer vers 108 du 23/02/2011 ben khamret et traiba sont en cours	
amenée d'énergie électrique et acquisition d'équipements utilisant l'énergie solaire ou éolienne	102 u	99 u	97.05%
plantation pastorale en sec	400 ha	/	0%
mise en défens de parcours	600ha	/	0%
travaux de conservation des eaux et des sols	5975 m <sup>3</sup>	/	0%
construction de murette	57245 m <sup>3</sup>	37137 m <sup>3</sup>	64.87 %
aménagement de piste agricole	46 km	3 km	6.52 %
réalisation de point d'eau pastoral (DJOUB)	9 u	/	0%
réhabilitation de point d'eau (puit pastoral)	14 U	/	0%
réalisation de point d'eau pastoral (puit pastoral)	485 ml	/	0%
ouverture de piste agricole	69.49 km	24.99 Km	35.96 %
création de petites unités d'élevage	166u	/	0%
équipement de points d'eau: forages (énergie solaire)	1 u	/	0%
acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire (kit)	28 u	28 u	100%
étude de faisabilité	24 ff	10 FF	41.66 %
réalisation de points d'eau pastoraux : seguia	7001 ml	/	0%

réalisation logement rural	7 U	7 U	100%
fixation de dune	52Ha	50Ha	96.15 %
fixation de berge	10000 m <sup>3</sup>	9928 m <sup>3</sup>	99.28 %
réalisation de point d'eau pastoral (CED)	3 u	/	0%
correction torrentielles	6975m <sup>3</sup>	/	0%
création d'unité de petit élevage (lapin)	5 u	5 u	100%
réalisation d'abris pour forage	3 u	3 u	100 %
entretien de bande verte	12 ha	12 ha	100%
réhabilitation de point d'eau pastoral (DJOUB)	8 u	/	0%
réalisation de canal d'amenée d'eau	6802 ml	/	0%
mobilisation de l'eau	1 u	/	0%
alimentation en énergie électrique	10 Km	/	0%
construction siège conservation	1 u	1 u	100%
ceinture et bande verte	28 ha	25 ha	89.28 %
réalisation de canaux principaux de drainage	16400 ml	5000 en cours	
frais d'étude de suivi et d'évaluation	6ff	/	0%
plantation de bosquet d'ombrage pour le cheptel	10 ha	/	0%
réhabilitation de points d'eau : puit	3 u	/	0%
réalisation et équipement forage	500 ml	ouverture et en cours	
équipement de points d'eau en pompe	1 U	/	0%
réfection réseau d'irrigation	4 km	/	0%

**Annexe N° 04:** Quelques photos des opérations de PRR et des exploitations



**Photo N°02**



**Photo N° 03**

***Gabionnage***

*Madjeda, 2012*



**Photo N° 04**



**Photo N° 05**

***Différentes cultures par le système submersion***



**Photo N° 06**



**Photo N° 07**

***Construction des murettes***

**Résumé: la politique du renouveau rural dans la wilaya de Ghardaïa: Situation et perspectives** dans l'objectif d'améliorer le secteur de l'agriculture, l'Algérie a entamé plusieurs politiques et stratégies avec récemment la politique du renouveau agricole et rural. Pour l'étude de cette politique nous avons pris comme modèle la wilaya de Ghardaïa où nous avons réalisé une analyse générale qui nous a permis de choisir l'une des localités qui semble répondre aux composantes de cette politique, c'est la localité d'Oued Metlili.

De cette étude, ressort que malgré les quelques contraintes dont la principale est le manque de coordination entre les différents secteurs, un progrès considérable en matière de réalisation des projets PPDR et leur prise en charge notamment pour le gabionnage la construction de murettes, logement rural, qui ont fortement participé à la reprise de l'activité agricole.

Les établissements à caractère social marquent à leurs tours une meilleure attention de la part des responsables locaux dans le but de l'amélioration des conditions de vie des populations au niveau de cette localité rurale.

**Mots clés:** Renouveau rural, Metlili, PPDR, Agriculteurs, établissement à caractère social.

**ملخص: التجديد الريفي في ولاية غارداية: الوضعية و الافاق.**

قصد تطوير القطاع الفلاحي إتبع الجزائر عدة سياسات و استراتيجيات اخرها سياسة التجديد الفلاحي و الريفي. لأجل دراسة هذه السياسة أخذنا ولاية غارداية كنموذج حيث تطرقنا الى تحليل عام ادى بنا الى اختيار احدى المناطق الريفية التي تبدو و أنها استجابت الى معطيات هذه السياسة وهي منطقة واد متليلي .

استنتجنا من هذه الدراسة انه بالرغم من بعض العراقيل و على راسها غياب التنسيق بين مختلف القطاعات فقد سجلت المنطقة تطوير ملموس فيما يخص انجاز المشاريع من مزارع , بناء جدران , البناء الريفي ...ساهمت بقوة في عودة الفلاحين الى النشاط الفلاحي. كما ان المنشآت ذات الطابع الاجتماعي حظيت بدورها باهتمام خاص من طرف المسؤولين المحليين قصد تحسين مستوى معيشة السكان بهذه المنطقة الريفية

**الكلمات المفتاحية:** سياسة التجديد الريفي , منطقة متليلي , القطاع الفلاحي , الانشآت الاجتماعية.

**Summary: Renewal in the rural area of Ghardaia: Situation and Prospects.**

For the sake of developing the agricultural sector, Algeria has followed several policies and strategies; the most recent one is the rural renewal policy. For studying this policy we have taken the state of Ghardaia as a model where we have dealt with a general analysis led us to select one of the rural areas that seem to be responded to this policy, the area of Metlili Wade. We have resulted from this study that despite some obstacles the basic one is the lack of coordination among various sectors of the region. It has recorded a concrete development of completed projects from the barricades, building walls, building rural ... which has contributed in the return of farmers to agricultural activity.

In addition to that, the buildings of a social nature have received special attention by the local officials in order to improve the living standards of rural population in this region.

**Key words:** rural renewal policy, Metlili area, the agricultural sector, establishment of social.